



**RAPPORT DE L'ETUDE GENRE  
MENEES DANS LES AIRES DE SANTE  
APPUYEE PAR MEDECINS DU  
MONDE ESPAGNE DANS LE  
DISTRICT SANITAIRE DE  
BAFOULABE**

**Projet d'Amélioration de l'Accès aux Soins de Santé Primaires et l'Exercice des Droits Sexuels et Reproductifs, Région de Kayes au Mali-Cercle de Bafoulabe**

**Bamako, 21 octobre 2017**

- **Moussa TRAORE, consultant principal**
- **Dr Sékou Koné, assistant de recherche**
- **Adiaratou Diakité, socio-anthropologue**
- **Salimata Sissoko, assistante de recherche**

## Sommaire

## PAGES

LISTE DES TABLEAUX .....	3
Sigles et Abréviations .....	4
REMERCIEMENTS .....	7
I. INTRODUCTION .....	8
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.....	9
III. APERÇU SOCIODEMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE .....	10
IV. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	13
V. RESULTATS ATTENDUS.....	14
VI. METHODOLOGIE .....	15
VII. RESULTATS DE L'ETUDE ET LEURS ANALYSES DETAILLEES .....	16
7.1 Le pouvoir social de la femme « capacité » :.....	17
a) Amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et le droit à la santé des femmes et jeunes filles .....	24
b) Quelques indicateurs de l'EDSM V:.....	25
c) Infrastructures sanitaires :.....	26
d) Manque d'accès aux informations .....	26
e) L'approvisionnement régulier en médicaments et en matériel médical essentiel .....	27
f) Accès aux infrastructures de base (eau/assainissement).....	27
g) Amélioration de l'accès aux soins de manière concrète.....	28
7.2 Le pouvoir économique de la femme « opportunité » .....	30
a) Accès au niveau du revenu .....	37
b) Estimation des revenus des femmes dans le secteur informel .....	38
c) Les déterminants sociaux à l'épanouissement économique des femmes .....	40
e) Accès au niveau de budget et emploi : .....	42
7.3 Pouvoir politique « pouvoir d'agir » .....	43
a) Poste de responsabilité, fonction publique de l'Etat, fonction publique des collectivités et les établissements publics.....	43
b) Au niveau de la société civile .....	46
VIII. PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS EN GENRE EN PARTENARIAT AVEC MEDICOS DEL MUNDO .....	51
X. PERSPECTIVES/ENJEUX.....	56
XII. CONCLUSION .....	57
XIII. BIBLIOGRAPHIE .....	59

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Population par aire de santé couverte.....	11
Tableau 2: Relatif aux écoles du 1er cycle et du 2e cycle par salles de classes utilisées.....	18
Tableau 3: Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 1er cycle 2015-2016.....	19
Tableau 4; Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 2e cycle année scolaire 2016-2017.....	19
Tableau 5: Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 1er cycle Medersa .....	20
Tableau 6: Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 2e cycle Medersa.....	20
Tableau 7: Les indicateurs de l'enseignement fondamental de Bafoulabé Année scolaire 2015-2016.....	20
Tableau 8: Fréquentation des écoles privées dans la scolarisation des filles à Bafoulabé.....	21
Tableau 9:Fréquentation des Medersas dans la scolarisation des filles à Bafoulabé .....	21
Tableau 10: Nombre de mariage célébré dans les communes visitées par la mission. ....	23
Tableau 11: Indicateurs du cadre commun district sanitaire Bafoulabé 2014-2016 .....	24
Tableau 12: Autres taux de couverture .....	25
Tableau 13: Indicateurs suite.....	25
Tableau 14: Répartition des plateformes par village et par commune. ....	35
Tableau 15: Relatif à la situation des organisations appuyées par les eaux et forêts. ....	36
Tableau 16: Répartition de la population de 15 ans ou plus selon la situation dans l'activité (en %) à Bafoulabé.....	38
Tableau 17: Répartition (en %) de la population de 15 ans et plus selon le sexe et la branche d'activité.....	40
Tableau 18: Emploi du temps des membres des ménages en milieu urbain par type d'activités selon le sexe et le groupe d'âges.....	41
Tableau 19: Répartition (en %) de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le mode de rémunération.....	41
Tableau 20: Répartition des enseignants par sexe , statut du personnel et par statut des écoles au 1er cycle.....	43
Tableau 21: Répartition des enseignants par sexe , statut du personnel et par statut des écoles au second cycle.....	44
Tableau 22: Le personnel de la santé au niveau du district sanitaire de Bafoulabé.....	45
Tableau 23: Représentativité des femmes conseillères dans les communes du district.....	46
Tableau 24: Représentativité des femmes dans les organes de gestion des ASACO .....	47
Tableau 25: Représentativité des femmes dans les comités de gestion des ASACO .....	47
Tableau 26: Représentativité des femmes dans les comités de surveillances des ASACO ...	48
Tableau 27: Postes clefs occupés par les jeunes dans les organes de gestion des ASACO. ...	49
Tableau 28: Postes clefs occupés par les jeunes en fonction du niveau d'instruction .....	50
Tableau 29: Constats des points forts et des points à améliorer par domaines .....	51

## Sigles et Abréviations

MdM-E	Médecin du Monde Espagne
AACID	Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
ADECB-Mali	Association pour le Développement du Cercle de Bafoulabé
ADG	Association pour l'appui au Développement global
ADRS	Agence de développement rural de la vallée du fleuve Sénégal
AGR	Activités génératrices de revenu
ANAM	Agence national d'assistance médicale
ARV	Anti rétroviraux
ASACO	Association de santé communautaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
C.A.F.	Centre d'alphabétisation fonctionnelle
CAFO	Coordination des associations et organisations de femmes
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CED	Centre d'éducation pour le développement
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CFU	Comité de femme utilisatrice de service
CPN	Consultation prénatale
CSCom	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPA	Comité de suivi du plan d'accouchement
CSRéf	Centre de santé de référence
CTA	Combinaisons thérapeutiques à base d'artemether
CV	caisse villageoise
DNS	Direction nationale de la santé
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRPFEF	Direction régionale de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille
DRPSIAP	Direction régionale du plan de la statistique de l'informatique, de l'aménagement et de la population
DTC	Directeur technique du centre
DV	Dépôt de vente
ECD	Equipe cadre du district
EDS V.	Enquête Démographique et de Santé du Mali V
EDSM V	Enquête Démographique et de Santé du Mali V
EFH	Egalité entre la femme et l'homme
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMUT	Enquête Malienne sur l'Utilisation du Temps
EPAM	Enquête Permanente-emploi Auprès des Ménages
EPC :	Epargner pour le changement de comportement
FANDEEMA	ONG nationale qui signifie « s'aider soi-même »
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine

FCN	Fonds communautaire de nutrition
GEDEFOR	Le projet de gestion des ressources forestières
IDG	Indice de développement genre
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain Ajusté aux Inégalités
IDISA :	l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique
IEC/CCC	Information, Education et Communication / Communication pour le Changement de Comportement
IHDI	Indice Humain de Développement ajusté aux Inégalités
IIG	Indice d'inégalité de genre
INSTAT	Institut National de la Statistique
MDSSPA	Ministère du développement social de la solidarité et des personnes âgées
MEDIK	Evacuation des mères dans cinq districts de Kayes
MII	Moustiquaires imprégnés d'insecticides
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PACINDHA	Pôles des actions d'intégration des droits humains en Afrique
PADEPA KS :	Projet d'appui au développement des productions animales de Kayes Sud
PDDSS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PDIAM	Projet de développement rural intégré en aval du barrage de Manantali
PDSEC	Programme de développement social, économique et culturel
PF	Planification familiale
PIV	Périmètre irrigué villageois
PMA	Paquet minimum d'activité
PNG- Mali	Politique Nationale genre du Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PO	Plan d'opération
PPM	Petit périmètre maraicher
PRODESS	Programme de développement sanitaire et social
PROMODEFE	Association pour la promotion juridico-économique de la femme et de l'enfant
PRSSD	Projet de renforcement du système de santé décentralisé
RAMEd	Régime d'assistance médical
RECOFEM	Projet de Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCOFI	Politique nationale de scolarisation des filles
SDC	Salle de classe

SEC	Soins Essentiels au niveau Communautaire
SLDSES	Service local du développement social et de l'économie solidaire
SLPIA	Le service local de production des industries animales
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SNACK	Projet santé nutrition à assise communautaire
SONE	Soins obstétricale néonatal essentiel
SONUB	Soins obstétricale néonatal d'urgence de base
SR	Santé de la reproduction
SSDSPF	Secteur santé, Développement Social et promotion de la famille
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDRL	Taxe de développement régional et local
TONUS	ONG nationale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VAR	Vaccin anti rougeoleux
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humain /Syndrome d'Immunodéficience Acquis

## REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à nous donner des informations pour faire l'état de la question du genre à Bafoulabé. Les résultats de cette étude contribueront à un renforcement de l'application du genre dans le district sanitaire de Bafoulabé.

Nous réitérons nos sincères remerciements à toutes et à tous pour l'accompagnement et le soutien apporté tout le long du processus de réalisation de l'étude.

Nous remercions le médecin chef du district pour avoir mis son véhicule à notre disposition pour la phase du terrain. Nos vifs remerciements vont également à l'endroit des responsables de service visités et leur personnel pour leur soutien indéfectibles. Nous remercions aussi les associations de femmes, de jeunes, les chefs de villages et leurs conseillers qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps si minime soit-elle pour se prêter aux entretiens et au focus group.

Nous leur disons encore une fois merci.

## I. INTRODUCTION

Le "genre", les "études de genre", "l'approche de genre" sont des notions souvent mal comprises. Issu de l'anglais "Gender", le genre est un concept sociologique désignant les "rapports sociaux de sexe" et de façon concrète l'analyse des statuts, rôles sociaux, relations entre les hommes et les femmes. Appliquées aux politiques publiques, le genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en prenant en compte les différences et la hiérarchisation socialement construite.

A travers sa Politique Nationale Genre, le Mali a fait le pari de construire une société démocratique, d'accélérer sa croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer le bien-être de sa population en vue de s'ériger au rang des pays émergents.

Les inégalités entre les hommes et les femmes, entre les générations et entre les nations, constituent des défis sérieux pour la promotion de l'égalité des chances entre nantis et catégories marginalisées en Afrique.

Les femmes pour leur part, continuent de subir des discriminations qui les empêchent d'accéder aux ressources et de participer pleinement à la vie politique et sociale de leur pays.

La réflexion menée par les femmes depuis les années 90 a ouvert de nouvelles perspectives qui d'une part, permettent de comprendre les racines de leur subordination, mais aussi proposent des solutions pour un changement structurel. Cette réflexion théorique a débouché sur l'élaboration d'une approche dénommée « genre ». L'approche genre s'appuie également sur les droits humains qui incluent aussi les femmes, pour assurer que ces dernières accéderont aux compétences et moyens leur permettant de jouir des ressources disponibles dans leur nation et de participer à la vie politique en tant que citoyennes conscientes de leurs droits et devoirs.

Aujourd'hui, l'approche genre a été adoptée par la communauté internationale, les Etats, mais aussi les ONG. Sa mise en œuvre de manière transversale dans les projets et programmes de développement est fortement recommandée.

La PNG du Mali représente aussi un cadre qui permettra au Mali de marquer des progrès concrets dans la mise en œuvre de ses engagements au regard des conventions et engagements internationaux et régionaux, notamment la déclaration universelle des droits de l'homme, la CEDEF, le programme d'action de Beijing, les OMD et le NEPAD etc...

Le genre constitue de nos jours une approche incontournable de tout projet de développement qui se veut pérenne, conforme aux réalités du terrain.

L'égalité entre les femmes et les hommes est à la fois un droit fondamental et un atout économique.

Ce projet vise une approche intégrale du droit à la santé dans le District de Bafoulabe à travers le renforcement des systèmes de gestion des réseaux de santé publique.

## II. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La société Malienne se compose de différents groupes ethniques répartis sur l'ensemble du territoire national. Ces groupes ethniques se caractérisent traditionnellement par une forte hiérarchie sociale dans laquelle la femme, en tant que mère et épouse, connaît une diversité de situation. Cela détermine également son niveau d'accès aux ressources productives, à la prise de parole et la participation à la prise de décision ou encore aux opportunités économiques et sociales.

C'est à partir de la différence biologique entre les hommes et les femmes (concept de sexe) que la société assigne des activités, des comportements, attitudes et des aptitudes, compétences et responsabilités différents aux hommes et aux femmes (concept de genre).

Les inégalités et disparités dans la division sexuelle du travail engendrent plus de charge de travail à la femme par rapport à l'homme, à la fille par rapport au garçon avec des impacts négatifs sur leur santé, leur productivité et leur condition d'existence.

Aussi les facteurs socioculturels pèsent lourdement sur le statut de la femme dans la famille et dans la société, limitent ses capacités à prendre des décisions et à participer à la vie de sa communauté avec les mêmes chances que les hommes.

Tout cela a un impact sur les taux de couverture en CPN, d'accouchement assisté et les taux de décès maternel et néonatal selon EDS V.

Selon les données du MDSSPA, 84% des ménages dirigés par les femmes sont pauvres contre 42% de cas chez les hommes.

Les efforts consentis par le gouvernement Malien et ses partenaires ont permis d'améliorer l'accès des filles aux différents niveaux d'enseignement.

Cependant, selon l'EDS V, l'indice de parité garçons/filles est de 0,70 pour le Mali, soit 70 filles pour 100 garçons. Les écarts plus importants entre garçons et filles se trouvent au niveau des régions de Kayes et Kidal avec respectivement 29 et 37 filles pour 100 garçons.

Au niveau de la santé maternelle, la fécondité demeure élevée car une femme a en moyenne 6,1 enfants (6,5 en milieu rural et 5,0 en milieu urbain), 16,1% des femmes se marient avant 15 ans, les taux de mortalité maternelle et néonatale toujours très élevés (368/100 000 naissances vivantes et 34 décès néonatal pour 1000 naissances) avec 58‰ de décès infantile.

Sur le plan de la gouvernance, représentation et participation, il faut noter que les femmes sont encore peu nombreuses à investir les instances de décision tant dans la gestion des affaires publiques et privées que dans la politique.

Toutefois, la promotion de la femme au Mali bénéficie de l'appui des ONG.

Cet appui constitue des atouts se traduisant par :

- Un engagement et une capacité de mobilisation sociale,
- Le charisme et le dynamisme des leaders,
- La représentativité à l'échelle nationale,

- L'existence de coalition thématique et la représentation de la société civile dans les grands débats nationaux.

En effet, ces mouvements associatifs féminins sont confrontés à des contraintes qui limitent la portée de leurs actions afin de pouvoir restaurer la place de la femme dans la société et corriger les inégalités du Genre.

A travers cette étude, MdM-Espagne prétend évaluer l'Etat des lieux sur le genre au sein du district de Bafoulabé.

### III. APERÇU SOCIODEMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE

Le District sanitaire de Bafoulabé couvre une superficie de 10 120 km<sup>2</sup>, il compte 8 communes, 24 aires de santé dont 19 fonctionnelles avec une population totale de 162.165 habitants, selon la carte sanitaire 2016.

De par sa situation centrale dans la Région de Kayes, il est limité :

- Au Nord par le district sanitaire d'Oussoubidiagna
- Au Sud par le cercle de Kéniéba
- A l'Est par les cercles de Kita et Diéma
- A l'Ouest par le cercle de Kayes.

Le district de Bafoulabé peut être divisé en 3 zones climatiques :

- Au Nord et au centre la zone pré guinéenne, avec une moyenne pluviométrique annuelle de 900 mm ;
- Au sud, la zone soudanienne, avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1200 mm.

Il est traversé par les fleuves Bafing et Bakoye qui confluent à Bafoulabé pour former le fleuve Sénégal.

Il faut noter l'existence de l'un des plus gros ouvrages hydroélectrique de la sous-région, le barrage de Manantali dont les lâchées d'eau influent le "Bafing" et le "Balén".

- Le sexe ratio est de 50,4 pour les femmes contre 49,6 pour les hommes ;
- La densité de la population est 16 Habitants/km<sup>2</sup> ;
- Le taux d'accroissement de la population est de 1,036.

Les principales activités sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce, les *secteurs* miniers et énergétiques, le *secteur touristique*.

Les ethnies dominantes sont les malinkés, les kasonkés, les soninkés, les bambaras.

L'électrification de beaucoup de villages le long du "Bafing" par l'OMVS

Sur le plan sanitaire, le district de Bafoulabé est couvert par un système de santé à deux échelons conformément à la politique nationale de santé.

Les sites de Soins Essentiels au niveau Communautaire (SEC), les maternités rurales, les CSCOM et les structures parapubliques et privées constituent le premier échelon.

Le CSREF représente le deuxième échelon.

**Tableau 1: Population par aire de santé couverte**

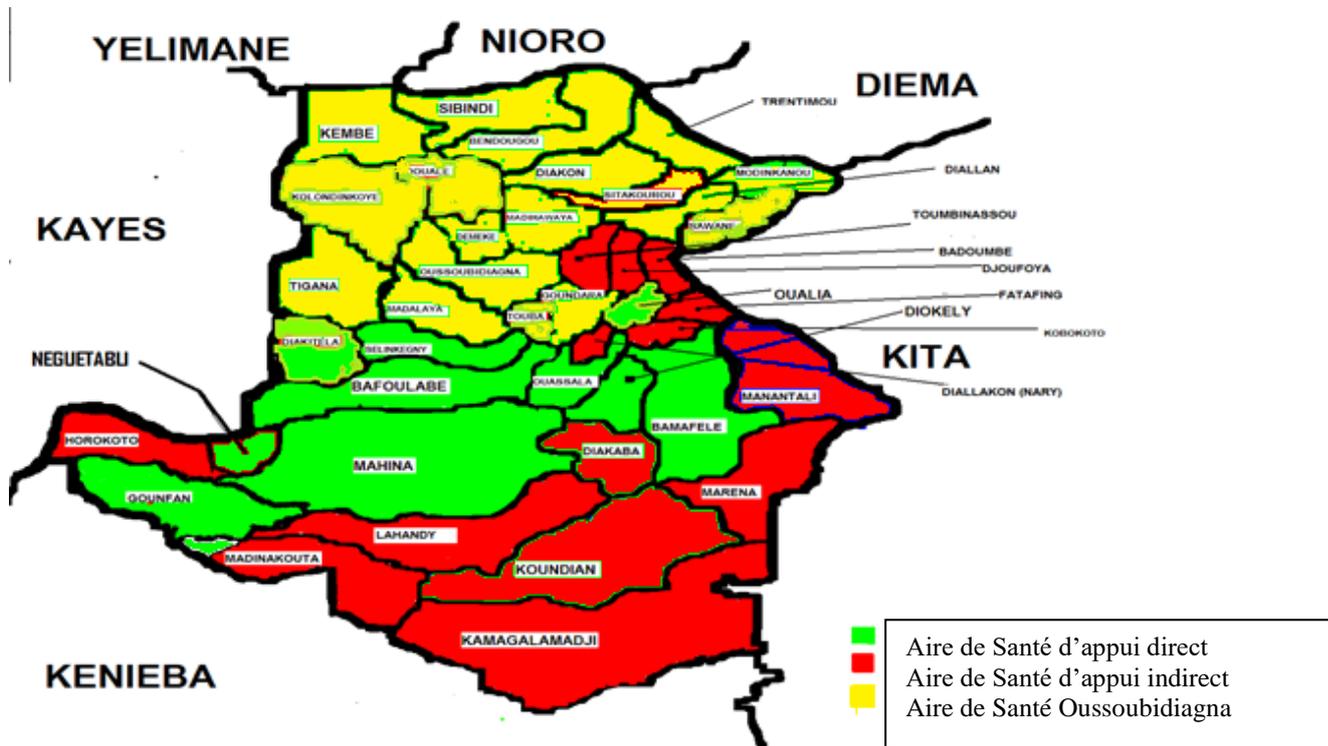
<b>DISTRICT DE BAFOULABE</b>	
<b>Aires de santé</b>	<b>Population Totale ( hbts)</b>
Bafoulabé	13.812
Bamafele	5.906
Gounfan	7.614
Mahina	23.815
Neguetabali	2305
Ouassala	5.462
Diakitela	5.352
Diokely	12.266
Niakalensiraya	5404
Selinkegny	5396
Sitakoto	3.808
Oualia	8.295
<b>TOTAL</b>	<b>99.435</b>

Population Totale du district sanitaire : 162.165 habitants

Bénéficiaires directs : 99.435 habitants: Aires de santé couvertes

Bénéficiaires indirects : 62.730 habitants

### Aires de santé de Bafoulabe



Carte sanitaire district de Bafoulabe, 2017

## IV. OBJECTIFS DE L'ETUDE

### 1) Objectif General :

Etudier la situation du genre dans le district sanitaire de Bafoulabe, en vue d'un plaidoyer

### 2) Objectifs Spécifiques

- Promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes;
- Identifier l'influence des facteurs socioculturels sur le statut des femmes (Prise de parole, participation à la prise de décision, aux opportunités économiques et sociales, division sociale du travail, participation à la vie de la communauté, impact sur la santé) ;
- Identifier l'accès des filles à l'éducation primaire et secondaire (taux de scolarisation, mariage et grossesse précoce, éloignement des écoles) ;
- Identifier l'accès et le droit à la santé des femmes et jeunes filles (fécondité, grossesse non désirée, mariage précoce/forcé, abandons d'enfants, prostitution, accès aux services et méthodes de PF, accès à la sensibilisation sur la contraception, taux de CPN, accouchement assisté, taux de décès maternelle et néonatal) ;
- Déterminer l'accès aux infrastructures de base (eau/assainissement) (Taux d'accès à l'eau potable, temps de parcours à la source d'eau, niveau d'implication des femmes dans les décisions, implantation, gestion et maintien des points d'eau, impact sur les conditions de vie des femmes) ;
- Déterminer l'accès à l'emploi, aux revenus (revenu selon SMIG, représentation dans les services de l'Etat/fonction publique, en comparaison avec les hommes, emploi dans le secteur privé et primes, accès à la formation professionnelle, influence des hommes sur leur travail, horaire/voyage) ;
- Déterminer l'accès aux facteurs de production (secteur agricole, accès à la terre, accès aux équipements agricoles, accès aux parcelles, disponibilité en animaux de trait et charrues, accès aux crédits agricoles en comparaison avec les hommes) ;
- Déterminer le degré d'autonomisation des femmes (orpaillage, grands chantiers, extraction de sable/gravier, teinture, industrie textile etc...) ;

- Déterminer les conditions d'inégalité et de pauvreté des femmes (ménages dirigés par les femmes) ;
- Identifier la place des femmes dans la Gouvernance, représentation et participation.

## V. RESULTATS ATTENDUS

- La promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont renforcées;
- L'influence des facteurs socioculturels sur le statut des femmes est identifiée ;
- L'accès des filles à l'éducation primaire et secondaire est identifié ;
- L'accès à la santé des femmes et jeunes filles est déterminé ;
- L'accès aux infrastructures de base est décelé ;
- L'accès des femmes à l'emploi et aux revenus est déterminé;
- L'accès des femmes aux facteurs de production est déterminé;
- Le degré d'autonomisation des femmes est déterminé ;
- Les conditions d'inégalité et de pauvreté des femmes (ménages dirigés par les femmes) sont identifiées;
- La place des femmes dans la Gouvernance, représentation et participation est déterminée.

## VI. METHODOLOGIE

- Réunion d'orientation avec le consultant pour valider la méthodologie, échanges sur les aspects clés, le contenu et l'agenda de la mission ;
- Introduction du consultant auprès des partenaires techniques directs pour exposer l'objet de la mission et partager certains documents les concernant.
- Rencontre/atelier pré-étude participatif (qualitative et quantitative) impliquant les bénéficiaires et les partenaires techniques dans le processus de l'étude ;
- Discussions ;
- Interview des bénéficiaires, témoignages ;
- Analyses des données techniques du CSREF et des CSCOM ;
- Etude d'éléments visuels (photos, cartes, diagrammes) ;
- Enquêtes auprès des partenaires techniques ;
- Revu des rapports techniques mensuels ou annuels, des politiques et normes en santé sexuelle et reproductive, entretien avec les parties prenantes dans la zone d'étude ;
- Revue de la Politique Nationale genre du Mali (PNG-Mali) ;
- Analyse des données qualitatives et quantitatives, préparation d'un rapport complet, publiable et possibilité de conservation du rapport comme support en termes de leçons apprises ;
- Restitution des résultats au district sanitaire de Bafoulabe (Autorités administratives, socio-sanitaires, société civile etc...), copie du rapport final avec recommandations à DNS et services concernés.

## VII. LIMITES

L'impraticabilité des routes entre les villages pendant l'hivernage, a rendu difficile l'accès de certaines aires de santé et qui a motivé le choix de celle accessible. En plus le temps imparti pour l'étude et les moyens disponibles ont été des limites pour cette étude. Les temps que nous avons consacré à la traduction des focus groupes a été long.

## VIII. RESULTATS DE L'ETUDE ET LEURS ANALYSES DETAILLEES

Selon l'indice de Développement Humain du PNUD, en 2015, le Mali est classé 179<sup>ème</sup> sur 181 pays. De l'analyse de la situation, il s'avère que les inégalités constituent un déterminant qui pèse négativement sur le développement du pays. Le portrait des inégalités du genre le confirme. Au Mali : L'indice d'inégalité de genre (IIG) est de 0,689 et sur cette base le pays est classé 150<sup>ème</sup>/157 pays du classement mondial qui considère trois indicateurs: (1) participation des femmes au marché du travail, (2) santé reproductive et maternelle, (3) autonomisation politique et éducative des femmes.

### **Extrait des données du rapport 2015 DH /PNUD sur le Mali**

Indice Humain de développement : 0,419

Indice Humain de développement ajusté aux Inégalités (IHDI): 0,270 avec une perte globale de 35,7%

Indice d'inégalité genre (IIG) : 0,689 soit 150<sup>ème</sup>

Indice de développement genre (IDG) : 0,776

En effet, l'IDH a été créé pour souligner que ce sont les personnes et leurs capacités qui devraient constituer le critère ultime pour évaluer le développement d'un pays, et non la seule croissance économique. L'IDH ajusté aux inégalités (IDHI), conjugue les acquis moyens d'un pays en matière de santé, d'éducation et de revenu et la façon dont ces acquis sont répartis entre sa population en « réduisant » la valeur moyenne de chaque dimension en fonction de son niveau d'inégalité. Ainsi, l'IDHI est un niveau moyen de développement humain sensible à la répartition. En cas d'égalité totale, l'IDHI est égal à l'IDH, mais il recule par rapport à l'IDH à mesure que l'inégalité augmente.

La différence entre l'IDHI et l'IDH correspond au coût de l'inégalité du développement humain, que l'on appelle aussi la perte de développement humain due à l'inégalité. L'IDHI établit un lien direct aux inégalités dans les dimensions ; il peut éclairer les politiques en faveur de la réduction des inégalités, et il débouche sur une meilleure appréciation des inégalités dans la population et de leur contribution au coût global du développement humain.

Ces données du PNUD, se confirment avec le rapport du Mali<sup>1</sup> sur l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA). Elaboré en 2012 par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, les résultats montrent qu'en dépit des engagements politiques nationaux et internationaux pris par le Gouvernement du Mali, il existe encore des écarts importants entre la situation des femmes et des hommes dans tous les secteurs. Ainsi, le niveau de l'Indice de condition de la femme obtenu (0,614) indique que des efforts restent à faire pour réduire les inégalités entre les sexes au Mali.

---

<sup>1</sup> En vue de suivre et d'évaluer les efforts déployés dans la mise en œuvre des conventions et résolutions, régionales et internationales, adoptées par les Etats africains, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), à travers le Centre africain pour le genre et le développement social (CAGDS), a élaboré l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) en vue de mesurer les inégalités entre les hommes et les femmes et d'évaluer les progrès accomplis par les pays africains dans la mise en œuvre de leurs politiques de promotion des femmes ou de genre.

L'analyse du genre à Bafoulabé portera sur les éléments ci-dessous qui requièrent les priorités d'engagements politiques en faveur de l'égalité des sexes à savoir :

- L'égalité d'accès à l'éducation pour fille et garçons, et l'alphabétisation des femmes ;
- L'accès à la santé ;
- L'accès aux droits et à la justice ;
- L'accès et le contrôle de revenus substantiels ;
- L'accès aux crédits et aux facteurs de production ;
- L'accès au budget et à l'emploi ;
- L'accès à la gouvernance et la démocratie.

## 7.1 Le pouvoir social de la femme « capacité » :

### 7.1.1. L'accès des filles à l'éducation primaire et secondaire :

#### **Scolarisation :**

Les données du CAP de Bafoulabé indiquent que le taux brut de scolarisation est de 91,98% chez les garçons contre 73,63% pour les filles.

Certes il y a des efforts importants pour promouvoir l'accès des filles à l'école. Ainsi au premier cycle de l'enseignement fondamental, la parité est presque établie pour les deux sexes dans les communes de Bafoulabé et de Bamafélé en 2016. Cependant nous constatons une relative augmentation du taux de scolarisation des filles au niveau du CAP sur les trois dernières années au niveau des écoles publics, privées et communautaires.

Cette avancée est sûrement attribuable aux efforts du Gouvernement par rapport à l'amélioration des infrastructures scolaires, au recrutement d'enseignants, à la désignation des points focaux pour la scolarisation des filles. La réduction graduelle, de l'écart entre garçons et filles au niveau du fondamental est constatée avec la mise en œuvre de la politique nationale de la scolarisation des filles.

#### **Encadré : Extrait du Rapport Mali Beijing +20<sup>2</sup> (MPFEF)**

Au primaire, la courbe a été inversée depuis 2010-2011 en faveur des filles qui étaient largement dominées par les garçons en 1990. Ainsi, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire est passé de 39,1% en 1995 à 67,0% en 2003 pour se situer à 69,70% en 2013, soit une multiplication par 2,68 en 23 ans. Dans le même temps, le TBS des garçons dans le primaire a été multiplié par 2,06 en passant de 33,2% en 1990 à 68,50% en 2013. Celui des filles l'a été par 3,75 passant de 18,9% en 1990 à 70,90% en 2013. Donc, le TBS/filles progresse beaucoup plus vite que celui des garçons permettant ainsi d'améliorer progressivement le niveau de scolarisation des filles au Mali.

<sup>2</sup> "Conditions de la femme au Mali vingt ans après la Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing"

Par ailleurs, l'analyse IDISA conclut que le niveau de l'indice obtenu pour le primaire est satisfaisant (0,865), marquant un effort qui s'explique en partie par la mise en œuvre du document de Politique nationale de scolarisation des filles (SCOFI) adopté en 2007 et assorti d'un plan d'actions. Aussi, la tendance a évolué en faveur des filles au premier cycle de l'enseignement fondamental avec + 1,0 point en 2011-2012 et + 2,4 points en 2012-2013.

### Infrastructure scolaire :

L'infrastructure scolaire tient compte des toilettes pour le corps professoral et des toilettes pour les élèves. Celles concernant les élèves il en existe pour filles et pour garçon. Le ratio élève maître et élève par salle de classe est relativement acceptable au niveau de tous les types d'écoles. Toutefois on constate qu'il est un peu élevé au niveau du premier cycle. S'agissant du second cycle, cet ordre d'enseignement n'est pas assez présent à Bafoulabé.

**Tableau 2: Répartition des écoles du 1er cycle et du 2e cycle par statut.**

STATUT	1er cycle	second cycle
Public	40	46
Privé	16	10
communautaire	23	-
Medersa	26	8
Total	105	64

L'école qui semble être un lieu de la promotion du genre est relativement bien représentée au niveau du cercle de Bafoulabé.

## Indicateurs scolaires en 2015-2016

**Tableau 3: Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 1er cycle 2015-2016.**

NB : Ces taux sont exprimés en pourcentage et concernent le public, le privé et le communautaire. A noter que les pourcentages au niveau de l'école sont calculés de façon séquentielle et non linéaire. C'est-à-dire les garçons constituent les 100, les filles aussi les 100% et le total aussi constitue les 100%. Les projections du CAP datent du recensement de 2009 qui est fortement dépassé dans beaucoup de commune avec les fortes migrations. Ce constat est valable pour tous les tableaux concernant les données scolaires.

Communes	G	F	T
BAFOULABE	111.63	81.73	96.29
BAMAFELE	133.68	102.76	117.82
DIOKELI	75.66	57.41	66.30
GOUNFAN	73.52	60.97	67.08
KOUNDIAN	55.75	41.55	49.33
MAHINA	99.26	88.81	93.90
NIAMBIA	86.19	63.01	74.30
OUALIA	79.89	62.96	71.20
<b>TOTAL/CAP</b>	<b>91.98</b>	<b>73.63</b>	<b>82.72</b>

En dehors des communes Bafoulabé, Bamafélé et Mahina, toutes les autres ont des taux de scolarisation des filles inférieures à la moyenne total du CAP.

**Tableau 4; Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 2e cycle année scolaire 2016-2017**

Communes	G	F	T
BAFOULABE	67.98	40.32	54.15
BAMAFELE	173.87	95.71	133.79
DIOKELI	84.92	64.04	76.89
GOUNFAN	44.32	21.21	34.61
KOUNDIAN	84.94	54.46	72.66
MAHINA	95.42	69.13	81.93
NIAMBIA	62.19	41.01	52.24
OUALIA	51.12	23.74	37.08
<b>TOTAL/CAP</b>	<b>86.89</b>	<b>54.09</b>	<b>70.98</b>

Toutes les communes sauf Bamafélé, Mahina, Diokéli et Koudian ont un taux de scolarisation de filles au second cycle inférieur à la moyenne du CAP.

**Tableau 5: Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 1er cycle Medersa 2016-2017**

Communes	G	F	T
BAFOULABE	17,16	15.12	23,48
BAMAFELE	15,24	11.93	19,35
DIOKELI	9,94	8.39	13,23
GOUNFAN	10,59	12.69	17,85
KOUNDIAN	10,05	9.00	14,51
MAHINA	11,59	10.98	16,62
NIAMBIA	13,61	11.24	17,87
OUALIA	10,82	9.95	15,22
TOTAL/CAP	12.50	11.18	17.37

Le taux de scolarisation des filles au 1er cycle de la medersa est inférieur à la moyenne du CAP au niveau des communes de Diokeli, Koundian. Cela se comprend car les filles sont majoritairement inscrites à l'école dans ces communes.

**Tableau 6: Taux brut de scolarisation par commune et par sexe au 2e cycle Medersa**

Communes	G	F	T
BAFOULABE	13.83	11.14	18,05
BAMAFELE	39.85	31.78	51,19
DIOKELI	17.85	16.10	27,08
GOUNFAN	9.89	7.01	12,74
KOUNDIAN	16,27	14.21	23,92
MAHINA	29.83	28.07	42,59
NIAMBIA	10.45	8.97	14,51
OUALIA	11,54	8.59	14,21
TOTAL/CAP	20,62	36,76	28,43

S'agissant du second cycle de la medersa, aucune des communes n'atteint la moyenne du CAP pour la scolarisation des filles.

**Constats :**

Malgré des avancés pour l'inscription des filles à l'école, nous notons des inégalités filles/garçons liées aux difficultés de maintien des filles à l'école comme indiqués dans les tableaux ci-dessous :

**Tableau 7: Les indicateurs de l'enseignement fondamental de Bafoulabé Année scolaire 2015-2016**

CAP	EFFECTIF SCOLARISATION			ADMISSION			ABANDON/EXCLUS			REDOUBLANTS		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
<b>1<sup>er</sup> Cycle</b>	9 727	8 019	17 746	6 766	5 403	12 169	227	247	474	2 719	2 364	<b>5 083</b>
<b>2<sup>e</sup> Cycle</b>	3 209	1 946	5 155	1 408	715	2 158	95	119	214	1 675	1 077	<b>2 761</b>

Source CAP de Bafoulabé

**Tableau 8: Fréquentation des écoles privées dans la scolarisation des filles à Bafoulabé**

CAP	1 <sup>er</sup> cycle			2 <sup>ème</sup> cycle		
	Nombre d'élèves			Nombre d'élèves		
	G	F	Total	G	F	Total
Effectifs	179	129	308	17	14	31
Passent	166	113	279	16	12	28
Redoublent	13	16	29	1	2	3
Abandon/Exclus	0	0	0	0	0	0

**Source CAP de Bafoulabé**

**Tableau 9: Fréquentation des Medersas dans la scolarisation des filles à Bafoulabé**

CAP	1 <sup>er</sup> cycle			2 <sup>ème</sup> cycle		
	Nombre d'élèves			Nombre d'élèves		
	G	F	Total	G	F	Total
Effectifs	397	423	820	12	1	13
Passent	243	302	545	6	1	7
Redoublent	126	104	230	6	0	6
Abandon/Exclus	1	0	1	0	0	0

**Source CAP de Bafoulabé**

Cependant les inégalités entre filles et garçons deviennent apparentes lorsqu'il s'agit des taux d'admission, d'achèvement et de redoublement, qui sont plutôt favorables aux garçons. Ces inégalités filles/garçons se confirment davantage au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental où les effectifs des garçons sont plus élevés que ceux des filles.

Les obstacles majeurs qui sont à la base des inégalités fille/garçon sont les suivants: le mariage précoce, les travaux domestiques, l'accessibilité géographique, la pauvreté, l'analphabétisme des parents.

**S'agissant du renforcement des enseignants, nous notons que tous les enseignants relevant du CAP sont en train d'être renforcé dans une série d'atelier de formation en cascade sur le module de la violence basée sur le genre.**

#### *a) Les facteurs socioculturels qui influencent le statut des filles*

Au-delà de l'analyse des données chiffrées, les résultats des interviews approfondies et des focus group réalisés font état de certaines difficultés liés aux facteurs socioculturels quant au maintien des filles à l'école dans l'enseignement fondamental. Il s'agit entre autres de :

- La pression des parents pour le mariage précoce et/ou forcé, car la dot est estimée à 7 bœufs dont la génisse non négociable.

- L'attitude favorable des parents à mettre à la medersa qui ne nécessite pas un long temps d'études juste le moment pour apprendre quelques versets coraniques et ne nécessite pas les mêmes couts que l'école classique.
- L'utilisation de la fille pour aider sa mère à réduire la surcharge des travaux domestiques
- La pauvreté pousse les parents à utiliser leur fille dans le secteur informel (petit commerce) pour avoir de quoi soutenir la famille ;
- Le manque de suivi scolaire des enfants par les parents surtout les filles ;
- L'insuffisance d'éducation en santé de la reproduction des filles par les parents ce qui conduit aux grossesses non désirées et précoces ;
- La violence basée sur le genre qui joue principalement sur les indicateurs scolaires à l'école (harcèlement) et à la maison (travaux domestiques, entretien des enfants, mariage précoce...)
- La présence des placers de Kéniéba qui font le mirage pour s'enrichir aussitôt.

A ces facteurs socioculturels, s'ajoutent d'autres paramètres liés à l'environnement direct de l'école qui sont:

- Le comportement désobligeant de certains enseignants vis-à-vis des filles soit pour le harcèlement soit pour des grossesses non désirées. Dans la commune de Bamafélé, il a été évoqué que « 8 grossesses sur 10 des écolières sont ceux des enseignants »
- L'insuffisance des écoles publiques qui sont parfois éloignées et surtout l'insuffisance de logeur qui acceptent d'héberger les filles au même titre que les garçons ;
- Le chômage éventuel lié à l'employabilité des jeunes diplômés.

Accès à l'alphabétisation :

En plus de medersa, il existe 45 centres d'alphabétisation plus les CED. Cependant il est à noter qu'aucun CED n'est fonctionnel.

L'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne à savoir lire, écrire et compter dans une langue nationale. L'ONG FANDEEMA est entrain de d'expérimenter dans 10 sites de centres d'alphabétisation avec lesquels des passerelles sont faites pour l'école classique.

### ***b) Mariage à la croisée des chemins entre la santé et l'éducation***

Nous constatons dans le tableau suivant que le nombre de mariage célébré à la mairie est relativement faible. Il est en deçà du nombre total de mariage qui se fait chaque année dans chacun de ces circonscriptions. Les raisons qui poussent les parents à ne pas faire la déclaration au niveau de la mairie sont nombreuses. Selon nos interview et focus groupe, il ressort que les filles sont données en mariage à l'âge de 13 ou 14 ans en général selon que l'on soit dans la zone soninké ou la zone malinké. Les parents de peur que la fille ait une grossesse non désirée se voit dans l'obligation de donner la fille en mariage. Etant donné que la dot du premier mariage

est relativement intéressant 3 bœuf et 200 000Fcf, certains parents souhaitent encaisser rapidement cette dot que de se voir refuser de célébrer le mariage de la fille mineur à la mairie. Parfois certains parents acceptent même de s'engager par écrit pour donner l'autorité parentale au maire afin que le mariage de leur fille soit célébré. Ainsi beaucoup de parents privilégie le mariage religieux qui n'empêche pas ou qui camoufle les mariages forcés et/ou précoces.

**Tableau 10: Nombre de mariage célébré dans les communes visitées par la mission.**

Mairie	2015	2016	2017
Mahina	52	48	43
Bafoulabé	44	54	54
Diokéli	15	16	17
Bamafélé	30	30	32

Source : Registre des mairies, enquête aout 2017

Toutefois il existe un lien de cause à effet entre la scolarisation des filles, la réduction des mariages d'enfants (précoce) et la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Il est établi que pour réduire les mariages précoces et forcés : Avec 7 ans et plus de scolarisation; les filles décalent leur mariage de 4 ans et ont moins d'enfants et que chaque année supplémentaire d'éducation chez les filles est associée à 5%-7% de réduction de mortalité infantile.<sup>3</sup>

### **7.1.2 - L'accès aux soins de santé**

Au niveau du district, plusieurs acteurs travaillent dans le cadre de la promotion du genre tel que le projet MdM-E, MEDIK, PRSSD, ADECB-Mali, TONUS, ADG et l'ONG PROMODEFE.

MdM-Espagne avec le financement de AACID, assure la promotion du genre, à travers son projet axés sur les soins de santé primaire, la santé sexuelle et reproductive. Elle mène des actions de renforcement de capacité des groupements de femmes et jeunes pour l'autonomisation, la gouvernance et le leadership. Elle vise l'amélioration des capacités des structures de santé pour l'offre des services de qualité pour la réduction des taux de décès maternel et néonatal, couplées à des séances de sensibilisation sur le droit à la santé.

MEDIK (Evacuation des mères dans cinq districts de Kayes) financé par le Canada, vise le renforcement du pouvoir décisionnel de la femme en vue de réduire les 2 retards liés aux pesanteurs socioculturelles qui sont les mobiles des décès maternels et néonataux d'urgence.

PRSSD intervient dans la gouvernance et l'égalité femmes hommes visant à accroître le pouvoir décisionnel de la femme au niveau des organes de gestion de l'ASACO. Il renforce également le pouvoir de la femme à décider de se rendre dans les structures de santé pour l'offre de service. Il a aussi formé les agents de santé sur la notion de genre, d'égalité et de droits des usagers.

<sup>3</sup> Présentation sur l'égalité des sexes ambassade du Canada en 2017.

L'ONG Association pour le Développement du Cercle de Bafoulabé (ADECB) et TONUS œuvrent pour l'organisation des femmes rurales pour lutter contre la pauvreté, avec des AGR et la promotion du microcrédit.

ADG dans le cadre du projet SNACK s'est intéressée jusqu'à la fin de l'année 2016 à l'encadrement des femmes au niveau communautaire en vue de leur autonomisation sur les questions de santé infantile et particulièrement de nutrition.

L'ONG PROMODEFE est une ONG nationale qui intervient dans le cadre des droits humains. Elle travaille dans trois cercles de la région de Kayes dont Bafoulabé depuis 2002. Son objet est de promouvoir l'accès des communautés à la justice et à l'administration. L'ONG a créé un cadre de collaboration et de synergie avec les autorités locales (préfet, juge de paix, commandant de brigade de la gendarmerie) et les communautés à la base.

### a) Amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et le droit à la santé des femmes et jeunes filles

La mise en œuvre des PRODESS I, PRODESS II et PRODESS III a contribué à une extension progressive de la couverture sanitaire au sein du district.

Le district sanitaire de Bafoulabé est constitué de 24 aires de santé dont 19 CSCom fonctionnels. A cela s'ajoute deux cabinets médicaux de soins privés et deux officines de pharmacies. La population dans un rayon de 5km est de 48% en 2016 et la population dans un rayon de 15 km est de 38%. Voici la situation de quelques indicateurs relatifs à l'accès aux soins

Bref l'accès aux soins connaît plusieurs obstacles. Nous présentons quelques indicateurs du cadre commun du CSréf de Bafoulabé en 2016:

Tableau 11: Indicateurs du cadre commun district sanitaire Bafoulabé 2014-2016

Indicateurs du cadre commun	Niveau en 2014	Niveau en 2016
Taux de couverture géographique en service de santé dans un rayon de 5 km	41	48%
Taux d'utilisation des services (nouveaux consultants/habitant /an)	32.28%	28.30
Pourcentage d'ASACO ayant 30% de membres qui sont des femmes dans les organes de gestion	ND	24
Pourcentage d'ASACO présidée par les femmes	ND	4
Taux de rupture de stock en médicament	0	0
Cout moyen d'ordonnance dans les CSCom	3523 fcfa	2020 Fcfa
Personnel de santé pour 10 000 habitants	1.52	2.83
Accouchement assisté par personnel qualifié	20.74%	22.75%
Taux de prévalence contraceptive	0.46%	3.20%
Taux de disponibilité et d'accessibilité des SONUB	14.68%	30.76%
Taux de couverture vaccinale des enfants de moins d'un an en PENTA 3	98.77%	91.41%
Taux de couverture en VAR	82.51%	87.93%
Nombre de femme (15-49ans) informé et sensibilisé sur l'importance de la CPN	0	5548
Nombre de femme informé et sensibilisé sur les SONE	0	0
Nombre de femme informé et sensibilisé sur la PF	0	15300
Nombre de femme victime de violence pris en charge	0	8

Proportion de femme (15-49 ans) ayant bénéficié des séances d'IEC/CCC sur le paludisme	0	43.86%
Proportion de femme ayant reçu des MII	1.43%	67.99%
Proportion de femme (15-49 ans) ayant bénéficié des séances d'IEC/CCC sur le VIH/SIDA	0	5.46%

Nous constatons une amélioration des indicateurs du cadre communs du PRODESS surtout ceux qui concerne les femmes. Toutefois des efforts doivent être fournis pour améliorer davantage les indicateurs comme le taux d'utilisation des services, le taux d'accouchement par personnel qualifié ainsi que le taux de la prévalence contraceptive.

**Tableau 12: Autres taux de couverture**

Indicateurs	Niveau en 2014	Niveau en 2016
Taux de consultation prénatale CPN4	0%	27.98%
Nombre d'accouchement assisté	3915	3350
Nombre d'accouchement assisté par personnel qualifié dans une structure de santé	1586	1845
nombre de césarienne	118	120
nombre de référé/évacué au niveau CSréf	ND	399
nombre de référé/évacué au niveau de l'hôpital	1080	390

S'agissant du VIH/SIDA, il est devenu un problème de santé publique et les femmes sont plus exposées à cette maladie que les hommes. Selon les résultats d'EDSM-IV, la prévalence du VIH/SIDA est beaucoup plus marquée chez les femmes dans la population générale. En effet, on note un taux de prévalence de 0,9% chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, contre 0,5% chez les jeunes garçons de la même tranche d'âge (EDSM-IV). Dans le district de Bafoulabé, en 2016 la situation est la suivante :

**Tableau 13: Indicateurs suite**

Indicateurs	Niveau en 2014	Niveau en 2016
Nombre de personne dépistée positive	33	99
Nombre de patient-es sous ARV	13	10
Nombre de nouveau-nés séropositifs nés de mères séropositives sous ARV	0	5

**b) Quelques indicateurs de l'EDSM V:**

- La prévalence de l'excision très élevée: 91%
- Taux élevé de mortalité maternelle: 368 décès pour 100,000 naissances en 2013 (cible OMD: 145 décès/100,000 naissances)
- En général, à l'échelle du continent : Taux de mortalité maternelle chez les filles âgées de 16 ans : 6 fois supérieur à celui des femmes âgées de 20 à 24 ans

- Fécondité des femmes élevée: 6,1 enfants par femme
- 14% de fécondité des adolescentes
- Seulement 10% de femmes en union utilisent des méthodes modernes de contraception
- 26% déclarent avoir des besoins non satisfaits en planification familiale ( 19% espacer et 7% limiter les naissances)
- 50% des femmes entrent en union avant 18 ans (ce taux a grimpé à 55% suite aux crises et conflits)
- 39% des adolescentes ont déjà commencé leur vie reproductive.
- 33% des adolescentes ont au moins un enfant.

Ces indicateurs ont un impact négatif sur la santé sexuelle et reproductive, l'épanouissement de la femme avec un accès limité aux droits à la santé et une faible capacité de décision.

Tous ces facteurs retardent le développement économique et social.

La femme et l'homme seront obligés de dépenser dans la santé familiale, au lieu de faire des investissements à long terme.

#### c) Infrastructures sanitaires :

Au regard de l'infrastructure inadéquate de certains CSCom et au fait que le plan type de CSCom ne prend pas en compte certaines données relatives au genre tel que la séparation des toilettes entre les hommes et les femmes ainsi que la confidentialité au niveau de la maternité, certains partenaires ont entrepris des constructions.

Cette initiative prend en compte le genre dans le génie civil pour garantir la confidentialité de la femme dans les CSCom notamment dans la salle d'accouchement.

Les infrastructures des autres CScom ont un besoin de réhabilitation pour une question de cohérence et d'efficacité du Genre.

#### d) Manque d'accès aux informations

Le manque d'informations joue un rôle primordial dans la propagation d'une maladie. Les populations ne savent pas le plus souvent comment une maladie se transmet et comment la prévenir, quels sont les symptômes et que faire lorsqu'une personne est malade. L'exemple du choléra est que si la population n'est pas informée de l'importance de bonnes pratiques d'hygiène indispensable à la prévention, alors l'épidémie se propagera. Il en est de même pour la prévention du paludisme.

Les femmes doivent savoir que les moustiquaires doivent être utilisées correctement dans la durée sans être déchirées, et non offertes en cadeau aux maris ou aux beaux-parents.

Les inégalités sociales font que le mari s'accapare des dons ou biens indispensables et destinés à la femme par méconnaissance de l'impact réel sur cette dernière.

Il s'avère nécessaire de sensibiliser les maris/chefs de famille sur les enjeux d'inégalité en matière de responsabilités et de prises de décision, sans impacter sur les valeurs sociétales.

#### e) L'approvisionnement régulier en médicaments et en matériel médical essentiel

Le MdM assure une dotation complémentaire par l'augmentation de la demande en médicaments spécifiques dans les aires de santé appuyées. Actuellement le coefficient de maintien des dépôts de médicament des CSCom varie entre 1.5 et 4. Au même moment MdM assure le financement de la formation des gérants des DV des CSCom pour éviter les mauvaises prévisions et des commandes inadaptées.

L'accès aux médicaments et aux soins de qualité permet la satisfaction en matière de santé sexuelle et reproductive et une meilleure promotion du droit à la santé.

Il favorise également un accouchement à faible risque permettant la réduction du taux de mortalité maternelle et néonatale et une amélioration de l'état de santé de la population globale.

Les conditions doivent donc être réunies pour que les femmes bénéficient de ces droits en vue de participer au développement de la famille, la communauté et le pays.

#### f) Accès aux infrastructures de base (eau/assainissement)

Les infrastructures sociales de base disponible dans le district de Bafoulabe sont entre autres l'eau et l'électricité.

L'eau potable est disponible à travers l'adduction d'eau et les puits à grands diamètre. Dans la ville de Bafoulabé et Mahina, le réseau d'eau potable compte 184 abonnés à Bafoulabé et 150 à Mahina y compris les branchements familiaux, ceux des services techniques et des bornes fontaines publiques.

Le mètre cube d'eau est cédé au prix de 350 fcfa à Bafoulabé et Mahina. Dans les villages l'eau des forages est gratuite.

Toutefois pour avoir l'accès à l'eau potable surtout pendant la période sèche dans ces localités rurales, beaucoup de femmes font un parcours d'environ 30 minutes à deux heures de temps pour l'approvisionnement de la famille. Selon les entretiens, cet exercice est effectué par les femmes et les filles sans implication des hommes. Les points d'eau existant sont pour la plupart en panne et le comité de gestion est non fonctionnel. Les femmes sont insuffisamment impliquées dans les prises de décision pour la gestion des points d'eau. Le mécanisme de gestion et d'entretien des points d'eau ne constitue pas une priorité pour les hommes.

Beaucoup de famille surtout toutes celles qui sont sur le long des fleuves s'approvisionnent au fleuve et parfois ne traitent pas cette eau pour la consommation.

A partir de ces analyses, nous avons remarqués que les femmes sont en charge des travaux ménagers, bien qu'elles ne soient pas dans des conditions idéales.

Les distances parcourues par les femmes pour l'adduction d'eau sont relativement longues et ce temps une fois amoindrie peut servir pour mener d'autres activités génératrices de revenu pour la famille.

Il faut noter également la non implication des femmes dans les comités de gestion des points d'eau et dans les prises de décision, au bénéfice de la communauté.

Pour l'épanouissement des femmes, il faudra alléger leur travaux, en rapprochant les points d'eau, en réhabilitant les forages et en tenant compte de la représentation des femmes dans les comités de gestion et dans les prises de décision.

### g) Amélioration de l'accès aux soins de manière concrète

Pour améliorer l'accès aux soins, il est important de savoir comment il est possible de mettre à la disposition des personnes les services de santé dont elles ont besoin sans que le coût de ces services ne les expose à des difficultés financières. Le médecin chef du CSRéf déclare qu'il est très ouvert sur la question genre et accueille avec bienveillance toutes les propositions de MdM allant dans le sens de la prise en charge de la question genre dans les projets mis en œuvre. Déjà MdM travaille avec le SLDSES dans le cadre du renforcement des capacités des jeunes et adolescents et des femmes leaders. Il y a des missions de supervision des groupements féminins en cours par MdM.

Plusieurs interventions sur le genre se font par à-coup au gré des circonstances ou des financements à Bafoulabe. Les services techniques comme la santé et l'éducation tiennent compte beaucoup du genre dans leur planification.

MdM assure l'appui aux groupements de femmes pour l'autonomisation, le leadership et aussi l'éveil de confiance des femmes à travers des formations, des débats publics et des émissions radiophoniques.

Toutefois il manque une synergie d'action pour rendre compte de ce qui se fait.

Le leadership dans le domaine du genre à Bafoulabe n'est pas désigné. A la limite c'est la CAFO qui l'assure tant bien que mal.

Il faudra noter également l'insuffisance de personnel médical qualifié et de sensibilisation en matière de santé, ou encore les longues distances à parcourir pour atteindre un centre de santé souvent aggravées par un contexte d'enclavement ou de difficultés de déplacement en toutes saisons.

Si on y ajoute le manque d'argent et les coûts des soins relativement élevés, il serait nécessaire d'apporter des solutions concrètes et adaptées aux populations qui sont dans une situation de privation de soins médicaux notamment les femmes. Il est à noter que : « **Pas de soins sans personnel de santé pour les dispenser** ». Aucun système de santé ne peut fonctionner sans le personnel qualifié. Selon l'OMS, il manque plus de 7,2 millions de professionnels de la santé dans le monde<sup>4</sup>. Cette pénurie a des conséquences désastreuses et au même moment à Bafoulabe, 1505 accouchements ne sont pas assistés par un personnel soignant qualifié comme la sage-femme et l'infirmière obstétricienne. Bien entendu, il est pourtant reconnu que « **accoucher sans assistance par personnel qualifié est un des premiers facteurs de risque de mortalité maternelle** ».

Dans plus de 80% des CSCOM du district sanitaire de Bafoulabe, l'accouchement se fait par des personnels non qualifiés. Si nous croisons ce fait avec le taux de fécondité élevé et la faible prévalence contraceptive chez les femmes, cela favorise l'augmentation du taux de mortalité maternelle et néonatale dont la femme se trouve toujours dans la double difficulté sanitaire et socioculturelle avec un impact psychosocial négatif très important.

### 7.3 ACCES AU DROIT ET A LA JUSTICE :

Tout d'abord nous avons noté une représentation de 33% de femmes, contre 67% d'hommes au sein de l'appareil judiciaire.

Cela devra être corrigé par des mesures appropriées, selon la politique EFH (égalité entre les femmes et les hommes) du Ministère de la justice.

---

<sup>4</sup> L'accès aux soins est un droit fondamental pour tous.

Il n'y a pas de promotion du genre au niveau du service de la justice mais surtout la protection du genre.

Des conseils pédagogiques sont donnés à l'entourage du coupable en cas d'avortement, d'infanticide, de viol, de pédophilie, etc...

Cependant aucune faveur n'est donnée à un sexe dans le cadre de l'enquête judiciaire. La justice met en prison certaine personne pour leur propre sécurité au-delà de leur infraction au risque que ce dernier soit récupéré par les hors la loi ou bien sombrer dans la délinquance (prostitution).

Les femmes ont peur de convoquer leur mari devant le tribunal. Le mari dit à sa femme « tu as osé me convoquer chez le juge, c'est fini, je te divorce ». Parfois le juge est obligé de suppléer certains hommes pour éviter le divorce. Parfois le juge ferme les yeux sur l'infraction en cas de violence légère pour sauver le mariage à cause de l'intérêt des enfants ou de l'impact psychosocial. Pour la garde de l'enfant en cas de divorce des parents, le juge confie la garde de l'enfant en tenant compte de son intérêt. Selon qu'il soit garçon ou fille, la garde est confiée au parent du même sexe pour une bonne éducation socioculturelle. Le juge estime qu'il est tenu d'évoluer sur deux tableaux pour l'équilibre afin de concilier les textes et les coutumes qui sont en déphasages.

Par exemple dans les cas matrimoniaux, « en cas de divorce à Bafoulabé, l'homme réclame le remboursement de l'intégralité de la dot même après 30 ans de mariage ». Ce qui est en déphasage avec les textes et même la religion. Si le mariage n'est pas consommé on peut prétendre à un remboursement mais dans le cas contraire il n'y a pas de remboursement.

Au niveau de la gendarmerie, les conflits d'incompréhension entre le mari et sa femme sont fréquemment rapportés. Les gendarmes passent à la médiation s'il n'y a pas de blessure au risque de disloquer la famille. Les cas graves sont envoyés directement au juge surtout les cas de vol et de viol. Les mineurs en conflit avec la loi sont confiés à leur tuteur en attendant de rendre compte au juge pour les fins de procédure. Souvent la présidente de la CAFO est appelée pour le cas de couches vulnérables.

L'infrastructure de la gendarmerie comprend des chambres de sureté pour les hommes et pour les femmes. Chacune des chambres dispose de ses toilettes (toilette homme et toilette femme), cependant l'administration de la gendarmerie n'emploie aucune femme (0%).

La gendarmerie est mal vue par la population selon le responsable, tandis qu'il éduque et la répression est le dernier recours. La loi est une chose mais il faut étudier l'ensemble du contexte en tenant compte des responsabilités et des devoirs pour une réconciliation. La mauvaise éducation est dangereuse pour tout le monde (le père, la mère, l'enfant, la famille et la société).

Le service de gendarmerie n'a pas bénéficié de formation sur place à Bafoulabé sur le genre.

Cependant, quelques personnels ont bénéficiés de formation sur le genre à Kayes et à Bamako.

La prison civile de Bafoulabé n'emploie pas de femme alors qu'il est interdit aux hommes de fouiller les femmes. Chaque fois qu'il s'agisse du cas d'une femme, les surveillants sollicitent une tierce personne femme.

L'infrastructure ne fait pas de différence entre quartier de mineur et quartier de femme. C'est le régisseur lui-même qui a fait un petit aménagement pour faire la différence entre les différents quartiers.

Les régisseurs des prisons ont bénéficié à Kayes d'une formation de 5 jours sur les règles de Bangkok. Cet atelier qui tient compte du genre a été organisé par l'ONU femme. Il est indispensable de :

- Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'appareil judiciaire, la gendarmerie et la prison civile en terme de représentation;
- Renforcer les capacités du personnel de ces structures sur le genre ;
- Promouvoir l'égalité d'accès à la justice pour les femmes et les hommes en termes de prise en charge.

## 7.2 Le pouvoir économique de la femme « opportunité »

**Au niveau de l'accès aux ressources** (accès facteurs de production<sup>5</sup> : secteur agricole, accès à la terre, accès aux équipements agricoles, accès aux parcelles, disponibilité en animaux de trait et charrues, accès aux crédits agricoles en comparaison avec les hommes) :

La Politique Nationale Genre du Mali (PNG/Mali) a pour vision l'émergence d' « *une société démocratique qui garantit l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources* ».

Les stratégies et mesures opérationnelles concernant l'amélioration de la rentabilité du travail des femmes rurales actives dans les domaines Agricoles et péri Agricoles et portent sur les points suivants:

1. le renforcement des efforts de l'État en matière d'accès équitable des hommes et des femmes à la terre, notamment au niveau des périmètres aménagés ;
2. le soutien aux initiatives féminines en matière de récupération des terres dégradées ;
3. le renforcement de la capacité des femmes dans l'embouche et le petit élevage ;
4. le développement dans les zones rurales des organisations et fédérations professionnalisées de femmes dans des secteurs spécifiques pour défendre leurs intérêts économiques ;
5. le développement et la disponibilité des techniques modernes de conservation et de transformation Agroalimentaires ;
6. la facilitation de l'installation des Maliens de la diaspora dans les activités Agricoles.

Les femmes en union détiennent cinq fois moins de terres que les hommes et elles constituent 48,60% de la force agricole.<sup>6</sup>

Toutefois certains services de développement rural œuvrent dans le cadre de renforcement du pouvoir économique de la femme. Il s'agit de :

- a) **Accès au niveau de l'agence de développement rural de la vallée du fleuve Sénégal (ADRS):**

Dans le cadre de l'aménagement des périmètres irrigués, le GH de Mahinading, l'ADRS dispose de 200 ha et l'aménagement de 680 ha est en cours. Il procède à l'aménagement des bas-fonds et des périmètres maraichers. Le grand périmètre, PIV (Périmètre Irrigué Villageois) et PPM (Petit Périmètre Maraichers) sont aménagés.

Sur le grand périmètre on y pratique la riziculture et la polyculture et les hommes sont les principaux détenteurs de ces superficies.

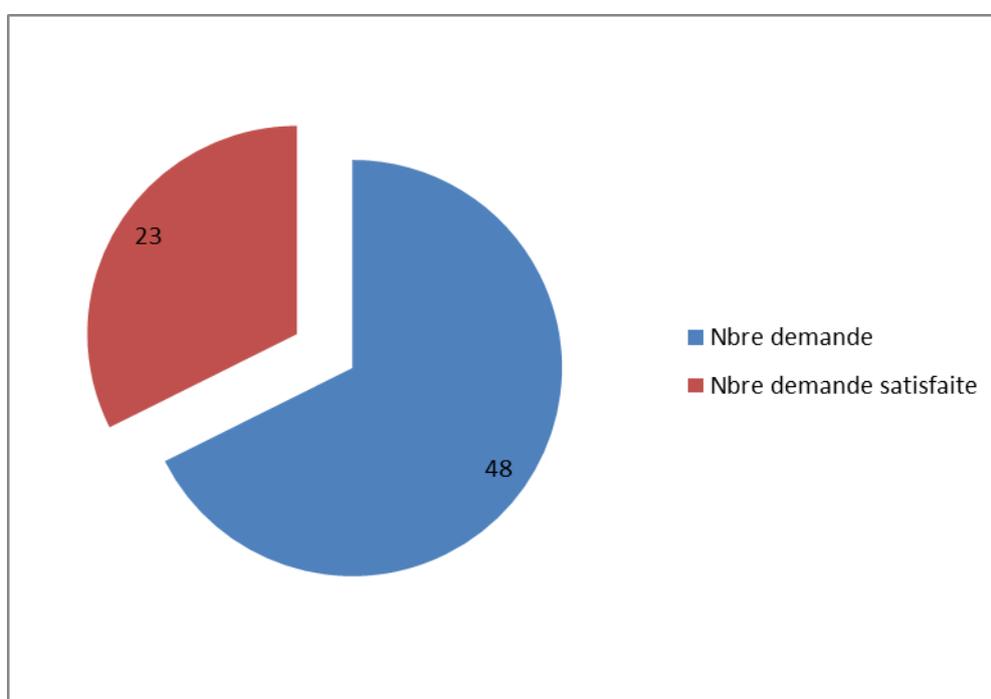
Les PIV sont mixtes et les PPM appartiennent aux femmes. Il existe 2 PIV <sup>7</sup> et 5 PPM. Les femmes ont bénéficiées de formation dont les thèmes sont les suivants :

<sup>5</sup> Les aménagements des périmètres irrigués «B» de Manantali (682 ha), «GH» de Mahinading (200 ha), l'aménagement des bas-fonds et petits périmètres maraichers de Kabada, Dibatoumania, Bakoye, Diakaba et Kamankolé sont les dernières réalisations sur le plan agricole en 2014.

<sup>6</sup> Profil pauvreté du Mali

- Utilisation et fonctionnement des équipements de transformation et de conservation des produits maraichers (11 femmes ont pris part à cette formation) ;
- Curriculum maraichage (10 femmes ont participés) ;
- Démonstration de paquet technologique de production du riz et de maïs dans les PIV et les bas-fonds (10 femmes) ;
- Entretien du réseau d'irrigation de drainage et d'équipement hydroagricole (7 femmes) ;
- Techniques de transformation et de conservation des principales spéculations maraichères (7 femmes) ;

Depuis l'aménagement jusqu'à nos jours, toutes les parcelles attribuées sont individuelles.



Le nombre total de demande est de 1399 sur lesquels 48 femmes ont fait des demande parmi lesquels 23 sont attributaires.

---

<sup>7</sup> 2 PIV ( Kamakolé : 27 ha et Bakoye : 50 ha) et 5 PPM ( Ouassala : 2,25ha, Baboroto : 32ha, Djoubéiba : 2ha, Tinko : 2 ha et Niéléni : 0,80 ha)



Selon ces analyses, on note seulement 3,4% demande de parcelles par les femmes (48/1399) dont 48% deviennent attributaires. Ce faible taux montre une fois de plus des inégalités de répartition entre les femmes et les hommes. Les femmes ne savent pas qu'elles ont la possibilité de demander des parcelles au même titre que les hommes ou elles n'ont pas la compétence ni les moyens de faire la culture des parcelles. Les hommes sont d'avantage actifs dans les cultures de rente qui procurent plus de revenus alors que les femmes sont dans les cultures vivrières destinées à la subsistance de la famille, à un intérêt commun.

Les revenus de la femme contribuent à faire vivre la famille, les enfants alors que l'homme une fois dans les conditions financières acceptables ne pense qu'à se remarier et acheter une voiture ou dormir dans une maison confortable qui ne profite qu'à lui seul.

Il est important d'adresser un plaidoyer aux autorités de l'Etat concernées pour revoir les demandes et la situation des femmes afin qu'elles contribuent au développement économique et social.

Les groupes de femmes non attributaires s'organisent généralement pour les travaux d'entretien des champs soit le repiquage soit le désherbage.

Suivant le courrier N°00782 MA-SG-ARK du 17 avril 2017 dont l'objet est l'élaboration du rapport genre. Il a été demandé à tous les directeurs nationaux, chefs de services rattachés et organismes personnalisés du ministère de l'agriculture de fournir le programme d'activités genre chaque mois.

**Le quota de l'aménagement à attribuer aux femmes est de 5% et celui des jeunes est aussi de 5%.**

Pour une bonne production, il est essentiel d'apporter de l'engrais pour les variétés améliorées qui sont cultivées pendant la saison sèche et pendant l'hivernage. Selon les responsables de l'ADRS, les intrants sont subventionnés c'est pourquoi il n'y a pas de crédit. Donc il faut pour un hectare de riz : 100kg de DAP (Di ammoniac de phosphate) et 200 kg d'urée. Pour les autres céréales il faut 200 kg d'engrais NPK à l'hectare. Le prix subventionné est de 11 000 FCFA tout type d'engrais chimique confondus.

La redevance eau est 40000 FCFA par hectare pour le riz et de 20 000 FCFA /ha pour la polyculture.

Les semences sont données sous forme de fonds revolving remboursable à la récolte.

Le remboursement des redevances est assez timide chez les femmes.

#### PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE EN AVAL DU BARRAGE DE MANANTALI (PDIAM)

L'un de ses objectifs est de contribuer à l'augmentation du niveau de vie des populations. Ses activités sont entre autres : les aménagements des périmètres B dont les 682 ha sont totalement réalisés et G/H portant sur un total de 1 562 ha, (ii) l'aménagement des bas-fonds et périmètres maraîchers, (iii) la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, (iv) la réalisation des points d'eau, (v) le financement de micro crédit, (vi) les formations diverses en faveur des femmes rurales (vii) et la construction des bâtiments.

Le projet a une contribution directe à la réduction de la pauvreté :

Avec l'aménagement des périmètres B et G/H, le projet contribuera à la réduction de la pauvreté par une diversification et une augmentation plus accrue des productions agricoles. Ces productions céréalières, maraîchères et fruitières rendues possibles grâce à la maîtrise totale de l'eau tout au long de l'année, constituent une source sûre et durable de revenus et d'emplois pour les populations de la zone d'intervention du programme.

#### PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA ZONE DE KAYES SUD (PADEPA-KS)

Un des objectifs est l'appui aux investissements productifs de 120 associations et groupements féminins,

Il a une contribution directe du Projet/Programme à la réduction de la pauvreté :

La sécurisation et l'intensification des productions animales, associée au renforcement des capacités, contribueront à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à l'accroissement des revenus des populations cibles par la diversification des sources des revenus, la création des emplois et la lutte contre l'exode rural et la paupérisation.

#### PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE AU MALI (PDAM)

Son objectif est d'augmenter les revenus des populations rurales de la zone d'intervention du projet, notamment les couches vulnérables. Dans le cadre de la réduction de la pauvreté : Le projet a contribué à augmenter les revenus des masses rurales, notamment par la formation et l'équipement de 19 721 aviculteurs, l'emploi de 4 238 vaccinateurs villageois et de 761 agents d'encadrement. Il a également permis l'allocation de crédit à 4 201 femmes rurales et gargotières et à 1 213 marchands de volailles dans sa zone d'intervention

En dépit de l'existence de tous ces projets et programmes, nous avons observé que les femmes rurales ont moins d'accès aux crédits agricoles et aux intrants qui se trouve généralement chers par rapport à leur revenu.

Cela dénote toute la vulnérabilité de la femme rurale qui, actrice économique important peut se retrouver sans aucun patrimoine. Elle n'est pas rémunérée pour l'essentiel de ses efforts et la majorité des femmes travaillant dans le secteur agricole déclarent ne recevoir aucune forme de rémunération.

#### **b) Accès au niveau du service local de production des industries animales (SLPIA) :**

Ce service a pour mission l'appui conseil aux producteurs et leur suivi.

Il s'agit de la production de lait, la viande, l'embouche, la commercialisation, l'aviculture, le suivi du pâturage et des points d'eau.

Il gère le reste du projet PADEPA KS. Il mène des activités du genre à travers ses aspects transversaux comme la lutte contre la pauvreté. Il appui les organisations socio-professionnelle. 62 demandes des associations et sociétés coopératives

Intervenants dans les domaines d'AGR, aviculture, d'embouche, de commerce, d'agriculture, de maraichages, de promotion de filaire viande ont été faites au service. Trois plateformes ont été données dont 2 dans la commune de Bafoulabé et une dans la commune de Gounfan. Les plates-formes sont couplées de moulin, d'alternateur pour l'éclairage, le fonctionnement du téléviseur, le rechargement des batteries, les téléphones. Ces plateformes ont été installées pour diminuer les travaux familiaux et créer des revenus pour les femmes. Un comité de gestion des plateformes a été mis en place<sup>8</sup>. Ainsi une convention de collaboration a été signée avec la direction régionale de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille pour renforcer le suivi. Cependant des difficultés d'installation par manque de moyen d'accompagnement n'ont pas permis la pérennité du projet. La DRPFEF n'a pas pu faire le suivi. Selon les responsables enquêtés, toutes ces plateformes ont donné des résultats moyens sauf à Ouassala où il y a une dissension dans la gestion. Les jeunes opérateurs des plates-formes trouvent que le salaire est insuffisant ce qui amène l'arrêt du travail. L'activité de ces plateformes est intense après les récoltes. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, ce service a donné des appuis en noyau initial (1 mâle et 3 femelles). Ainsi :

- 10 bœufs ont été donnés à Bafoulabé dont 9 femmes sont bénéficiaires.
- Aussi 10 femmes bénéficiaires d'une race de moutons appelée « diallonké ». Ce type de mouton prolifère très vite. L'unité est constituée également d'une mâle et de trois femelles.
- 24 bénéficiaires (tous hommes chef de famille) ont eu une race de bovin appelée zébu maure qui est meilleure que celle de la race N'Dama. L'unité est constituée d'une mâle et de trois femelles. Du début du projet à nos jours, trois éditions sont passées et à chaque édition il y a trois bénéficiaires.

Il faut saluer les efforts de ces organisations d'aide aux femmes qui facilitent l'épanouissement et l'autonomisation des femmes et contribuent au soulagement des ménages, des hommes des enfants et au développement de la communauté.

Sans oublier les bienfaits de Médicos del Mundo qui en plus de mettre sur place un réseau de 12 organisations de femmes, leur a formé sur la santé sexuelle et reproductive, le genre et la gouvernance. Cela contribue à la promotion du genre.

Nous sollicitons le gouvernement Malien à mettre ces services techniques décentralisés dans les conditions nécessaires pour faciliter le suivi des activités décernées aux femmes.

#### **Les races améliorées :**

##### **Taurins N'Dama**

9 bénéficiaires dont 8 femmes ont bénéficiés d'une unité (1 mâle et 3 femelles) à Bafoulabé : 4, Niambia : 1, Gounfan : 1 et Mahina : 3.

Unité de production wassachiè :

11 femmes ont été bénéficiaires chacune de 30 sujets pour la production de poussin.

Unité de finition wassachiè :

---

<sup>8</sup> Le comité de gestion est composé de 7 femmes. Il s'agit d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire administrative, d'une trésorière, d'une trésorière adjointe, d'une secrétaire à l'organisation et d'une secrétaire adjointe à l'organisation.

37 bénéficiaires d'unités de finition poulet wassachiè dont 18 femmes, pour 30 sujets chacun.

**Coq améliorateur :**

54 bénéficiaires de coq wassachiè dont 37 femmes. Cet élevage a permis de donner 398 sujets métis et 64 poulaillers ont été construits et vulgarisés.

Après le remboursement les bénéficiaires en vendent tout en gardant le géniteur de la race métissée. Selon les enquêtés, les femmes s'occupent bien de l'élevage de proximité.

**L'apiculture** n'est pas bien organisé sinon c'est un produit qui crée une chaîne de valeurs. Le miel est un aliment « pharmacie ». Le service a appuyé une dizaine d'apiculteur en matériel de travail à Kallé (ruche kenyane et accoutrement). A Goufan également, un rucher est créé et un comité de gestion existe avec une centaine de ruches et de matériels de transformation du miel.

**L'aviculture**, lorsqu'elle sera développée pourra produire des œufs et des poulets pour ravitailler même Bamako.

Ces productions animales (viande, lait, œuf) donnent des protéines qui permettent de corriger des carences qui sont à la base de la malnutrition.

Dans le cadre du renforcement des points d'eau, 8 forages ont été équipés de plaques solaires pour l'abreuvement des animaux et l'utilisation de la population. Ces forages ont été équipés à Mahina (Fati), Goufan (Hamdallaye), Bafoulabé (Sélinkégné, Tamballadounga et Gangonteri), Ouali (Fangalla), Diellan et Koundian. Ces forages permettent de diminuer la charge de travail des femmes.

Dans les perspectives, le SLPIA va créer un marché à bétail qui permettra de créer des emplois surtout pour les femmes qui feront la restauration aux alentours.

**c) Accès au niveau du service des Eaux et forêts :**

Le projet de gestion des ressources forestière (GEDEFOR) dans sa 2<sup>e</sup> phase couvre 4 communes : Bafoulabé, Mahina, Bamafélé et Oualia. Quatre plates formes ont été données aux groupements.

**Tableau 14: Répartition des plateformes par village et par commune.**

Communes	Villages	Nbre de moulins	Bénéficiaires	Observations
Bafoulabé	Kolinguémou	1	Scoop des femmes	
	Madibaya	1	Scoop des femmes	
Bamafélé	Kéniéba couta	1	Scoop des femmes	
	Tinko	1	Scoop des femmes	
Total		4		

Ces moulins sont entièrement gérés par les femmes. Elles sont appuyées par les hommes dans le cadre de la réparation. Dans le cadre de la pérennisation du projet

plusieurs stratégies ont été mises en œuvre. Le moulinier est même une femme. Le formateur des gestionnaires du moulin ont été recruté dans le village parmi les jeunes diplômés. Deux femmes ont été sélectionnées par villages et par moulin pour la formation des gestionnaires pour apprendre les notions de recettes et de dépenses.

Les moulins sont des machines ordinaires pour moudre le mil. Le suivi du projet est assuré par le service des eaux et forêts.

Actuellement selon le service de tutelle, les moulins de Kologuémou et de Madibaya sont bien gérés et disposent actuellement d'une liquidité en caisse respectivement de 170 000 Fcfa et 75 000 f cfa. Seul le moulin de Kéniéba couta est arrêté pour cause de panne.

Dans le cadre de la formation des pépiniéristes en technique de production du plan, 8 sociétés coopératives ont été formées et disposent de deux massifs dans la commune. Le reboisement des massifs dégradés est confié aux femmes après un échec avec les hommes à Madibaya, Fatiya Sameya et Marena (Bamafélé).

Le service des eaux et forêt note une satisfaction pour la production de 2500 plants avec un taux important qui a permis de reboiser avec 90 % de réussite. Le service offre les semences, les pots et assure le suivi à travers les chefs de postes.

Cela montre à quel point les femmes sont à mesure de réussir dans les activités communautaires, une fois responsabilisées. Le problème majeur réside dans la considération de la capacité des femmes et la réticence à leur mettre devant les activités de développement socioéconomiques. A travers ces constats nous pensons que l'on peut confier mieux les actions de production aux femmes qu'aux hommes pour une meilleure gestion.

Le service a fait un contrat de gestion de l'espace du cantonnement avec les femmes. Ce contrat est devenu tacite et permet aux femmes de produire des pépinières chaque année pour plus d'un million de plants. Actuellement un bulletin mensuel est édité en bambara pour renforcer l'alphabétisation des villageois et ce bulletin est distribué gratuitement.

**Le maraichage** : le service des eaux et forêts a appuyé les sociétés coopératives dans 4 communes (Bafoulabé, Mahina, Oualia et Bamafélé).

**Tableau 15: Relatif à la situation des organisations appuyées par le service des eaux et forêts.**

Commune	Village	Homme	Femme	Total
Bafoulabé	Madibaya	43	17	60
	Dipari	53	5	58
	Fatiya Saméya	32	29	61
Bamafélé	Bandiougoutintin	0	30	30
	Banfara	33	10	43
Mahina	Diata Wali	39	17	56
Oualia	Bandoumbé	28	4	32
	Fatafing	54	2	56
	TOTAL	282	114	396

Ce tableau montre que les hommes représentent 71% des organisations appuyées alors que les femmes représentent 29%. Ces actions bien que salutaire prouvent encore la faible représentation des femmes dans les organisations communautaires. L'effectif des hommes par rapport aux femmes crée des situations d'inégalité en termes de représentation, de gestion et de prise de décision. Nous incitons les

femmes pour plus de représentation, d'engagement et de confiance dans les actions les concernant.

**d) Accès au niveau du service vétérinaire :** il s'occupe de la santé animale et de la santé publique vétérinaire. Il contrôle les produits et les sous-produits d'origine animale.

Il ressort du constat du service vétérinaire que les femmes s'occupent des animaux plus que les hommes. Le troupeau fait partie de la dot de mariage et sert aussi pour les mariages ultérieurs surtout des enfants de la famille. L'élevage porte sur les bovins, les petits ruminants et la volaille. Les hommes profitent de cet élevage car selon le principe social « à chaque mise bas, le male appartient à l'homme et la femelle appartient à la femme ».

L'aviculture était réservée aux hommes mais de plus en plus les femmes pratiquent cette activité. Quant à la pêche, les hommes pratiquent cette activité et les produits qui y sont issus sont vendus par les femmes.

Le suivi vétérinaire se fait en permanence à la demande. L'appui conseil sur les maladies contagieuses et le déparasitage se font surtout avec l'introduction de la race maure qui n'aime pas l'humidité. La tendance vers l'amélioration génétique se fait à cause de sa rentabilité.

« Tous les matin et soir, les femmes sont dans le parc, elles voient tous les problèmes des animaux. Si un homme appelle le vétérinaire, c'est sur sollicitation de sa femme ».

« La femme est gardienne de la richesse, le troupeau, mais ne peut même pas boire le lait ». « Même si elle est malade, elle ne peut vendre une vache pour ses propres soins de santé sans l'avis de son mari ».

Toutefois, en raison des intérêts de plus en plus marqués des hommes pour les ressources naturelles productives et l'incapacité de prises de décisions par les femmes, la situation risque d'entraîner une aggravation de la pauvreté des femmes rurales. La femme produit et l'homme profite sans tenir compte des efforts investis par la femme et du fait de facteurs socioculturels défavorables pour la femme.

Il y a ici des relations concernant les rapports de subordination, d'autorité et de conflit, alors qu'il devrait y avoir des relations de soutien mutuel et de complémentarité.

La femme se trouve donc face à une situation défavorable dont elle ne peut trouver aucune solution.

#### a) Accès au niveau du revenu

Bafoulabé est considéré comme étant l'un des cercles les plus pauvres de la région de Kayes comme en témoigne la TDRL qui est le plus bas de la région (2150 FCFA diminué par délibération à 1650 FCFA dans la commune de Bafoulabé). Le secteur informel se définit comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production.

Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme» (BIT, 1993). Le tableau ci-dessous donne la situation dans l'activité du district sanitaire de Bafoulabé et la situation d'occupation par sexe.

**Tableau 16: Tableau relatif à la répartition de la population de 15 ans ou plus selon la situation dans l'activité (en %) à Bafoulabé**

Situation dans l'activité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Inactif	37	68	45
Actif occupé	60,2	30,8	51
Chômeurs	2,8	1,2	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Dans le District de Bafoulabé, il ressort que le taux des femmes inactives (68%) est plus élevé que celui des hommes (37%). Toutefois, selon l'enquête ELIM réalisé en 2003, le secteur informel est une alternative intéressante et joue un rôle important dans l'insertion des femmes sur le marché du travail, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. 43% de l'emploi féminin se situe dans ce secteur et 85% d'entre elles sont des commerçantes.

Ces appréciations sont vérifiées par nos enquêtes à savoir les domaines d'activités économiques pratiqués par les femmes et les filles relèves du secteur informel.

Il s'agit des activités suivantes : le petit commerce, le maraichage, l'élevage des petits ruminants et des bovins, la vente des friandises, la restauration, la transformation agroalimentaire et la teinture. Quant aux hommes, ils sont dans les activités comme le commerce, la mécanique, la réparation de moto, la soudure, la main-d'œuvre, la boulangerie, l'agriculture, la pêche etc.

On constate une nette séparation des types d'activités entre hommes et femmes et que les femmes sont surtout dans les domaines proches de leurs responsabilités classiques sociétales de reproduction.

L'analyse montre les conséquences de la division sexuelle du travail, en mettant l'accent sur la pénibilité du travail des femmes qu'elles font pendant de longues heures du fait de leur implication à la fois dans les tâches productives, reproductives et communautaires.

Cela met en évidence que les activités que les femmes effectuent sont le plus souvent non rémunérées ou prennent place dans le secteur informel non couvert par la législation du travail. De ce fait le travail des femmes le plus souvent non comptabilisé dans les statistiques nationales d'emploi et de revenus.

Bien que le travail des femmes soit nécessaire et bénéfique pour toute la famille et la communauté, ce travail reproductif reste invisible, sous-estimé et sans valeur en comparaison avec le travail productif des hommes.

#### *b) Estimation des revenus des femmes dans le secteur informel*

**Les salaires du secteur informel** sont mesurés, à partir de l'EPAM 2010, par les rémunérations salariales mensuelles des emplois dans les entreprises privées informelles. Il s'agit de salaires moyens des actifs occupés au titre de l'exercice de leur emploi dans les entreprises informelles. Le salaire mensuel moyen des femmes est de 61.645 FCFA, contre 86.423 FCFA pour les hommes dans les unités informelles, soit un écart de 29%.

L'indice de parité s'établit à un niveau de 0,713, soit une inégalité moins prononcée que dans le secteur formel (public et privé). Malgré cette inégalité salariale, les femmes demeurent surreprésentées dans le secteur informel.

En effet, le profil Genre du Mali montre que 90,7% des femmes évoluent dans ce secteur, contre seulement 2,9% et 0,3% travaillant respectivement dans le secteur public et dans les entreprises privées formelles (BAD, 2011).

**Les revenus du secteur informel<sup>9</sup>** sont mesurés, à partir de l'EPAM 2010, par les revenus mensuels moyens des emplois dans les entreprises privées informelles. Ils sont calculés en fonction des revenus globaux moyens des actifs occupés au titre de l'exercice de leur emploi dans les entreprises informelles. Contrairement aux salaires, ces statistiques confirment que l'inégalité de genre dans les revenus est plus accentuée dans l'informel, avec un indice de parité plus faible de 0,515 en défaveur des femmes. En dépit de leur nombre important dans ce secteur, elles y sont tributaires de faibles revenus (41.791 FCFA) par rapport aux hommes (81.095 FCFA).

Le revenu du secteur informel est assez précaire. Car les conditions de travail et les rémunérations dans le secteur informel sont moins favorables que celles dans le secteur formel. Selon le rapport IDISA Mali 2012, la proportion de bas revenus inférieurs au SMIG est plus grande et la proportion de hauts revenus supérieurs à 75. 000 FCFA est plus faible.

Les écarts sont principalement dus d'une part au fait certains travaux restes réservés uniquement aux hommes selon la tradition et d'autre part la faible demande d'emploi par les femmes et la faible présence des femmes dans la fonction publique, où plus de 70% des effectifs étaient des hommes contre environ 26% seulement de femmes. Il est indispensable que les autorités de l'Etat considèrent cet aspect défavorable sur les femmes et réviser les politiques en vue d'un équilibre. (EPAM 2010)

#### **Les formes d'accès des femmes aux crédits**

Les différentes formes de crédits jouent un rôle fondamental dans le financement de l'économie locale à travers les investissements accordés aux projets et aux entreprises. Etant donné que les femmes constituent plus de la majorité du district, elles méritent d'être soutenu pour une croissance et une stabilité économique.

Toutefois, le profil Genre du Mali (BAD, 2011), indique de fortes disparités entre hommes et femmes en matière d'accès au crédit bancaire : (i) 16% des bénéficiaires sont des femmes, contre 84% d'hommes; (ii) 83% des montants sont octroyés à des hommes, contre 17% à des femmes.

Cette difficulté d'accès au crédit explique en grande partie la faiblesse de l'entrepreneuriat féminin. Les femmes ont peu de chance d'accéder au crédit bancaire, car elles ne disposent généralement pas de garanties classiques exigées par les institutions financières. Les ONG intervenant à Bafoulabé chacune en ce qui la concerne octroie du crédit adapté aux femmes en fonction de leur statut.

Ce système permet aux femmes d'accéder au crédit pour l'injecter dans leurs activités génératrices de revenu. Ce système est amélioré avec la contribution des ONG comme le TONUS et l'ADECB qui font des appuis conseils et des renforcements de compétence sur la gestion pour les accompagner à bien tenir ces tontines. Cette approche s'appelle l'EPC (Epargner pour le changement de comportement) communément appelé « tèkèrènni ». Les tontines constituent un système de fonds revolving d'épargne et de crédit autogéré. Ce système des

---

<sup>9</sup> Autonomisation de la femme commune 5 Bamako

tontines est très développé à Bafoulabé et constitue une source de motivation associative. Il faut saluer également l'initiative de Médicos del Mundo dans son approche droit à la santé, genre et leadership qui a octroyé en 2012 des fonds de roulement à 6 groupements de femmes dans les aires de santé de Bafoulabé, Mahina, Ouassala, Gounfan et Koundian pour une valeur de 450.000 à 250.000 FCFA dans le cadre de l'autonomisation des femmes. Nous sollicitons les collectivités territoriales, les services techniques de l'Etat et les ONG à œuvrer dans ce sens pour un développement communautaire à long terme.

### *c) Les déterminants sociaux à l'épanouissement économique des femmes*

Les pratiques socioculturelles, jouent un rôle déterminant dans la situation socioprofessionnelle et économique des femmes au Mali. Elles influencent le statut de la femme par des attributs sociaux. Selon les données de l'EMUT 2009<sup>10</sup>, l'indice de disparité dans l'emploi de temps entre l'homme et la femme est de 1,12 en milieu urbain. Autrement dit, les femmes consacrent plus de temps aux activités domestiques plus que les hommes. Par contre les femmes sont toujours moins nombreuses presque dans toutes les activités valorisantes par rapport aux hommes et cela se justifie par l'indice de disparité femmes/hommes au niveau de l'activité économique de marché et hors marché favorable plutôt à l'homme. L'une des bases des inégalités entre les sexes pour l'accès aux emplois productives et notamment l'administration publique est dû au fait que les femmes consacrent plus de temps aux activités de ménage, de la reproduction et de l'entretien de la famille.

En milieu urbain, les femmes de 6 à 65 ans consacrent environ deux fois moins de temps aux activités marchandes que les hommes (6,4% contre 14,3%). Elles sont surtout dans les activités domestiques non rémunérées et ont des difficultés d'accès aux activités du secteur formel.

Les activités domestiques des femmes sont : la cuisine, la vaisselle, la lessive, les soins à donner aux enfants, au mari et aux autres membres de la famille et les activités sociales (cérémonies de mariage, de baptême, visites ...).

Bien que ce travail soit nécessaire, on considère rarement qu'il a la même valeur que le travail productif pratiqué par les hommes. C'est d'ailleurs un travail invisible, sous-estimé et sa valeur, selon la conception des gens qui en profitent.

**Tableau 17: Répartition (en %) de la population de 15 ans et plus selon le sexe et la branche d'activité**

Branches d'activités	Masculin	féminin	Total
Agriculture/chasse/cueillette/	54,6	45,4	100
Exploitation forestière	82,4	17,6	100
Pêche/élevage	67,8	32,2	100
Industrie/transformation/Mines	97,5	2,5	100
/carrière	97,5	2,5	100
Construction	93,2	6,8	100
Transport	65,5	34,5	100
Communications	32,2	67,8	100
Commerce/vente	76,2	23,8	100

<sup>10</sup> Rapport sur la situation de femme en 2009, CNDIFE

Administration	68,3	31,7	100
Éducation/santé	56,3	43,7	100
Autres Services	56,3	43,7	100
Non déclaré	50,5	49,5	100
Total	54,6	45,4	100

Nous constatons que tous les secteurs d'activités sont dominés par les hommes sauf le secteur des communications ou les femmes sont représentées à 68% contre 32% d'homme. Ce secteur d'activités est suivi de celui de l'agriculture/chasse/cueillette.

**Tableau 18: Emploi du temps des membres des ménages en milieu urbain par type d'activités selon le sexe et le groupe d'âges**

	FEMMES			HOMMES		
	6-14 ans	15-49 ans	50-65 ans	6-14 ans	15-49 ans	50-65 ans
Activités économiques de marché	2,5	11,1	14,1	4,0	20,0	17,6
Activités économiques hors marché	3,2	4,5	3,9	3,9	6,5	6,7
Activités domestiques	8,2	20,3	8,2	1,1	2,6	1,2
Activités sociales	2,1	7,8	11,1	2,2	9,4	12,7
Déplacement	2,8	2,3	2,4	3,9	4,3	5,1
Loisirs	17,3	6,7	8,0	20,5	13,2	12,5
Etudes	9,1	0,7	-	13,6	0,9	-
Non activité	54,8	46,6	52,3	50,8	43,1	44,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Rapport EMUT 2008

L'emploi du temps des femmes en milieu urbain de Bafoulabé et de Mahina est dominé par les activités domestiques surtout pour la tranche d'âge 15-49 ans. Au-delà de 50 ans, elles font surtout les activités économiques de marché.

**Tableau 19: Répartition (en %) de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le mode de rémunération**

Mode de rémunération dans l'emploi principal	sexe		total
	Masculin	féminin	
Salaire fixé	10,4	4,2	7,6
Jour/heure de travail	1,6	0,4	1,1
A la tache	6,9	3,1	5,2
Commission	0,5	0,1	0,3
Bénéfices, revenu indépendant	44,6	43,2	44
En nature	3,4	0,7	2,2
N'est pas rémunéré	32,5	47,9	39,5
Non déclaré	0,1	0,3	0,2
Total	100	100	100

De ce tableau, il ressort que 48% de femme ne sont pas rémunéré dans l'emploi principal. Cependant 10.4% d'hommes ont un salaire fixé contre 4.2% de femme. Ce

salaire est payé sous forme de bénéfice, revenu indépendant pour les hommes ou à la tâche.

**d) Les conditions d'inégalité et de pauvreté des femmes (ménages dirigés par des femmes)**

Le budget journalier d'un ménage pauvre à Bafoulabé est estimé à 300Fcfa et le cout moyen d'ordonnance dans les CScom du district de Bafoulabé est de 2020 Fcfa.

Le moindre problème de santé impose à plusieurs personnes un choix cornélien : ne pas se soigner ou plonger dans la pauvreté.

Les systèmes de paiement par le patient poussent les personnes extrêmement vulnérables comme les femmes à renoncer aux soins qui leur sont pourtant vitaux. Le cercle vicieux, les patients s'endettent ou vendent leurs biens pour couvrir leurs soins et deviennent incapables de payer tout traitement ultérieur. Même pour vendre les biens il faut l'accord préalable du mari. Le manque de moyens financiers contraint bon nombre de patients à ne rechercher des soins que lorsque leur santé s'est sérieusement détériorée, ce qui rend le traitement plus difficile et encore plus coûteux.

Le nombre total de femmes indigentes recensé par le SLDSES en 2017 est 1374 dont 586 femmes. Ces femmes sont pour la plupart des femmes seules chargées de familles. Pour améliorer l'accès aux soins, toutes ces personnes seront enrôlées dans le RAMEd. Déjà, on note seulement 12 personnes pris en charge par l'ANAM en 2016.

MdM a appuyé la caisse de solidarité de la référence évacuation Cscm –Csréf du district sanitaire de Bafoulabé d'un montant de 165 000 Fcfa payé par chèque en 2012.

Les personnes démunies (femmes enceintes, les enfants de parents démunis âgés de 0-5 ans) durant le mois de solidarité ont aussi été appuyé pour avoir accès aux soins pendant le mois de solidarité.

Les femmes non tributaires de champ s'organisent pour travailler dans les champs :

- Les frais de repiquage varient de 60 000 à 70 000 francs ha,
- Les frais de désherbage est de 40 000 FCFA par hectare.

Les femmes qui sont dans le travail de pépinière gagnent environ 3 à 5 millions par an. Les femmes pépiniéristes ont fait successivement le contrat avec le PDIAM, ensuite le PACINDHA, IDEE Sahel, le GEDEFOR et le projet JATROPHA.

Notre analyse conclu que les maris doivent accorder peu de pouvoir aux femmes (reconnaitre le droit des femmes, permettre aux femmes de prendre des décisions dans les ménages et au sein de la communauté). Les femmes sont capables avec un coup de pouce de relever des défis majeurs, contribuer à l'épanouissement de la famille, de la communauté et même du pays. Si les femmes ont des sources de revenu, la famille, les enfants et même le mari en bénéficient et cela contribue à un développement économique et social.

*e) Accès au niveau de budget et emploi :*

Dans toutes les communes visitées, seules la commune de Bamafélé a programmé dans son PDSEC le financement de certaines activités du genre. S'agissant de la représentation dans les services de l'Etat/fonction publique, confère chapitre suivant.

### 7.3 Pouvoir politique « pouvoir d'agir »

Au niveau de la gouvernance et de la démocratie, des efforts sont faits pour donner une place aux femmes dans la gouvernance, leur représentation et leur participation. Cependant nous constatons un grand écart entre le nombre de femmes dans les postes nominatifs et électifs dans le district sanitaire de Bafoulabé. En effet parmi les effectifs des forces et sécurité (Gendarmerie : 3%, Armée : 7%) aucune femme n'est présente dans ces corps à Bafoulabé. Au niveau de l'administration générale dont les femmes occupent **11,33%** au niveau national, il n'y a qu'une seule femme sous-préfet.

#### a) Poste de responsabilité, fonction publique de l'Etat, fonction publique des collectivités et les établissements publics

##### Education

#### **Personnel enseignant au premier cycle et au second cycle de l'enseignement fondamental de Bafoulabé.**

Au niveau du personnel mis à la disposition du premier cycle par la fonction publique de l'Etat ou des collectivités ainsi que les contractuels et quel que soit le statut de l'école, on constate que le nombre du personnel enseignant homme au niveau du premier cycle est plus élevé que celui des femmes soit 83% contre 17%. La même observation est valable pour le second cycle et on note un pourcentage de 83% d'enseignants contre 17% d'enseignante. (Confère tableau ci-dessous)

Le nombre des enseignants est globalement insuffisant dans toutes les communes. Le nombre des élèves est également insuffisant dans toutes les communes sauf à Bafoulabé, Bamafélé, Gounfan et Mahina.

**Tableau 20: Répartition des enseignants par sexe , statut du personnel et par statut des écoles au 1er cycle.**

STATUT	Fonction. Etat		Fonct. collectivités		Contr actual s		Autres		Total Enseignants		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	T
	Public	41	1	17 6	34	7 5	9	43	17	335	61
Privé	0	0	0	0	0	0	11	4	11	4	15
Communautaire	2	0	8	3	1 3	3	69	18	92	24	116
Medersa	0	0	1	0	1	2	26	6	28	8	36

Total	43	1	18	5	37	9	4	14	9	45	466	97	563
-------	----	---	----	---	----	---	---	----	---	----	-----	----	-----

Le nombre des enseignants est très insuffisant au niveau du premier cycle dans le secteur publique, privé communautaire et dans les medersas.

**Tableau 21: Répartition des enseignants par sexe, statut du personnel et par statut des écoles au second cycle**

STATUT	Fonctionnaire Etat		Fonctionnaire		contractuel		Autre		Total enseignant		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Public	17	2	143	23	20	13	0	0	180	38	218
Privé	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	5
Communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Medersa	0	0	2	0	0	0	4	0	6	0	6
Total	17	2	145	23	20	13	9	0	191	38	229

Nous constatons qu'il n'y a presque pas d'enseignant au niveau du second cycle dans le privé, le communautaire et dans la medersa. S'agissant du publique, le nombre d'enseignants hommes est plus élevé que celui des femmes.

Nous sollicitons le gouvernement malien à travers leurs services déconcentrés à promouvoir l'accès des femmes à la fonction publique de l'Etat et la fonction publique des collectivités et leur affectation au niveau local pour assurer un enseignement de qualité à tous les niveaux.

**Tableau 22: Le personnel de la santé au niveau du district sanitaire de Bafoulabé**

Profil	CSCom			Privés et autres			CSRef			TOTAL
	Masculin	Féminin	T Cscom	Masculin	Féminin	T privé	Masculin	Féminin	T csréf	
Médecin	1	-	1	4	1	5	3	-	3	9
Technicien Supérieur de Santé (Santé Publique)	4	1	5	-	-	-	4	-	4	9
Assistants Médicaux	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2
Technicien Supérieur de Santé(Sage-femme)	-	1	1	1	-	1	-	2	2	4
Technicien Supérieur de Santé(Laboratoire)	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2
Technicien de Santé (Santé Publique)	12	-	12	1	-	1	2	1	3	16
Technicien de Santé (Infirmière obstétricienne)	-	4	4	-	2	2	-	3	3	9
Technicien de Santé(Laboratoire)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Technicien supérieur d'Hygiène	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
Technicien d'Hygiène	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Techniciens de Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gérant	16	4	20	1	-	1	-	2	2	23
Matrone	-	21	21	-	-	-	-	2	2	23
Aide-Soignant	20	-	20	-	-	-	-	-	-	20
Chauffeur	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2
Secrétaire	-	-	-	-	1	1	-	1	1	2
Gardien manœuvre	1	-	1	-	-	-	4	-	4	5

Le nombre de personnel qualifié est très insuffisant dans les CSCom ainsi qu'au CSréf. Sur le nombre existant il y a très peu de femme. Il n'y a pas de femme médecin, d'assistantes médicales, d'hygiène et d'assainissement et un nombre très insuffisant d'infirmière obstétricienne et de sage-femme (la norme étant d'une infirmière par CSCom).

- **Emploi dans les forces de sécurité et de la justice**

Les services des forces de sécurité n'ont pas dans leur effectif une seule femme. Au niveau de la justice on note seulement une greffière et deux secrétaires femmes. Cependant au niveau national on note un nombre relativement important de femmes au sein de ces services.

- **Administration générale**

Dans l'effectif du personnel de commandement il y a un seule sous-préfet dans le district de Bafoulabé.

*b) Au niveau de la société civile*

- Députés

Sur les 10% de députés présentes à l'assemblée nationale, on constate qu'aucune d'entre elles n'est élue parmi les 3 députés du cercle de Bafoulabé.

- Mairies Conseillers locaux

**Tableau 23: Représentativité des femmes conseillères dans les communes du district**

N°	COMMUNES	Femme	Homme	TOTAL
1	BAFOULABE	3	14	17
2	BAMAFELE	4	13	17
3	DIOKELI	5	12	17
4	GOUNFAN	2	9	11
5	Koundian	3	14	17
6	Mahina	6	17	23
7	NIAMBIA	2	9	11
8	Oualia	4	13	17
	<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>101</b>	<b>130</b>

Avec l'application du décret N°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, les femmes sont représentées à 22.31% dans le conseil communal et les jeunes sont représentés à 12.31% dont 6 jeunes femmes (4.62%) et 10 jeunes hommes (7,69%). Une seule femme est présente au niveau des 32 conseillers du bureau communal<sup>11</sup> des 8 communes soit 3%. Toutefois il faudra du temps pour une réelle représentativité des femmes au niveau des postes clés dans les partis politiques.

- Poste de responsabilités dans

- Syndicats

Le bureau local de l'union des travailleurs de Bafoulabé est composé de 20 membres dont 5 femmes. Il est à noter que deux femmes occupent des postes clefs dont le trésorier et le trésorier adjoint.

- Association

**Représentativité des femmes dans les organisations religieuses**

Lors des entretiens réalisés, on nous informe que pour la mise en place des bureaux au niveau des organisations islamiques, on tient compte de la présence des femmes.

<sup>11</sup> La seule femme présente dans le bureau est dans la commune de Bamafélé

**Tableau 24: Représentativité des femmes dans les organes de gestion des ASACO**

Aire de santé	F	H	Total	jeune femme	jeune homme	Total jeune
Bafoulabé	4	9	13	1	4	5
Bamafélé	5	7	12	1	0	1
Diakaba	0	0	0	0	0	0
Diokéli	3	9	12	3	4	7
Diakitéla	4	9	13	3	1	4
Gounfan	2	10	12	0	4	4
Koundian	3	9	12	3	1	4
Kamagalamadji	2	10	12	2	9	11
Lanhandy	1	11	12	0	4	4
Niakalesiraya	2	10	12	2	4	6
Neguetabali	2	10	12	0	2	2
Marena	4	8	12	3	3	6
Ouassala	2	9	11	1	1	2
Madinacouta	1	10	11	1	5	6
Oualia	1	10	11	0	1	1
Mahina	3	12	15	0	0	0
Sélinkégny	2	11	13	0	3	3
Sitakoto	1	10	11	0	2	2
Horokoto	3	8	11	2	5	7
Badoumbé	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>172</b>	<b>217</b>	<b>22</b>	<b>53</b>	<b>75</b>

Les femmes sont présentes dans le conseil d'administration pour 20.74%. Le conseil est l'organe d'orientation qui approuve tout le bilan et le programme de l'ASACO.

Quant au conseil de gestion les femmes sont représentées pour 5.56% comme indiqués dans le tableau suivant :

**Tableau 25: Représentativité des femmes dans les comités de gestion des ASACO**

Aire de santé	F	H	Total	jeune femme	jeune homme	Total jeune	
Bafoulabé		1	3	4	0	3	3
Bamafélé		0	4	4	0	0	0
Diakaba		0	0	0	0	0	0
Diokéli		0	4	4	0	1	1
Diakitéla		0	4	4	0	1	1
Gounfan		0	4	4	0	3	3
Koundian		0	4	4	0	1	1
Kamagalamadji		0	4	4	0	3	3
Lanhandy		0	4	4	0	0	0
Niakalesiraya		0	4	4	0	2	2
Neguetabali		0	4	4	0	1	1
Marena		0	4	4	0	1	1

Ouassala	1	3	4	0	1	1
Madinacouta	0	4	4	0	2	2
Oualia	0	4	4	0	0	0
Mahina	1	3	4	0	0	0
Sélinkégny	1	3	4	0	0	0
Sitakoto	0	4	4	0	0	0
Horokoto	0	4	4	0	2	2
Badoumbé	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>68</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

Quant au comité de surveillance les femmes sont représentées à 20%.

**Tableau 26: Représentativité des femmes dans les comités de surveillances des ASACO**

Aire de santé	F	H	Total	jeune femme	jeune homme	Total jeune
Bafoulabé	1	4	5	0	0	0
Bamafélé	2	4	6	0	1	1
Diakaba	0	0	0	0	0	0
Diokéli	1	5	6	0	4	4
Diakitéla	0	5	5	0	1	1
Giunfan	1	2	3	1	2	3
Koundian	0	6	6	0	2	2
Kamagalamadji	1	3	4	1	2	3
Lanhandy	1	4	5	0	2	2
Niakalesiraya	1	4	5	1	1	2
Neguetabali	2	3	5	1	0	1
Marena	0	6	6	0	3	3
Ouassala	1	4	5	0	0	0
Madinacouta	1	4	5	1	2	3
Oualia	0	4	4	0	1	1
Mahina	0	5	5	0	0	0
Sélinkégny	4	2	6	2	1	3
Sitakoto	0	5	5	0	1	1
Horokoto	2	3	5	0	0	0
Badoumbé	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>73</b>	<b>91</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>30</b>

Quant au poste clefs occupés par les femmes dans les organes de gestion des ASACO (président, trésorier et secrétaire administratif), elles sont présentes seulement dans le conseil de gestion. Elles ne sont pas présentes dans les comités de gestion ainsi que le comité de surveillance.

Tableau 27: Postes clés occupés par les jeunes dans les organes de gestion des ASACO.

Aire de santé	Conseil d'administration							Comité de gestion							Femme au CS		
	Jeunes femmes			Jeunes hommes				Jeunes femmes			Jeunes hommes				CS		
	Pdt e	Trésr e	Sect.ad m	Pd t	Trés r	Sect.ad m	Tot al	Pdt e	Trésr e	Sect.ad m	Pden t	Trésri er	Sect.ad m	Tot al	Pdt e	Pd t	Tot al
Bafoulabé	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0		1	1	2	0	0	0
Bamafélé	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Diakaba	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Diokéli	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Diakitela	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Giunfan	0	0	0	1		1	2	0	0	0	1	1	1	3	0	0	0
Koundian	0	0	0				0	0	0	0				0	0	1	1
Kamagalama dji	0	0	0	1		1	2	0	0	0	1		1	2	0	1	1
Lanhandy	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Niakalesiraya	0	0	0	1			1	0	0	0	1		1	2	0	0	0
Neguetabali	0	0	0		1		1	0	0	0		1		1	0	0	0
Marena	0	0	0	1		1	2	0	0	0	1			1	0	0	0
Ouassala	0	0	0			1	1	0	0	0			1	1	0	0	0
Madinacouta	0	0	0	1			1	0	0	0	1	1		2	0	0	0
Oualia	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Mahina	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Sélinkégny	0	0	0				0	0	0	0				0	0	1	1
Sitakoto	0	0	0				0	0	0	0				0	0	0	0
Horokoto	0	0	0			1	1	0	0	0	1		1	2	0		0
Badoumbé	0	0	0				0	0	0	0				0	0		0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**Tableau 28: Postes clefs occupés par les jeunes en fonction du niveau d'instruction**

Nom de l'ASACO	Conseil d'administration						Comité de gestion						Comité de surveillance					
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total jeune	A	B	C	D	E	Total
Bafoulabé	5	4	1	0	3	13	1	2	1	0	0	4	5	0	0	0	0	5
Bamafélé	5	2	0		5	12	3	1	0	0	0	4	2	0	0	0	0	6
Diakaba	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diokéli	3	5	0	3	1	12	1	2	0	1	0	4	4	1	0	0	1	6
Diakitéla	3	2	0		8	13	3	0	0	0	1	4	4	0	0	0	1	5
Gounfan	6	2	1	1	3	13	2	0	2	0	0	4	3	0	0	0	0	3
Koundian	7	1	0		4	12	3	0	0	0	1	4	2	0	0	0	4	6
Kamagalamadji	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lanhandy	3	2	0	1	6	12	1	1	0	0	2	4	1	0	0	0	4	5
Niakalesiraya	5	1	1	1	5	13	1	1	1	0	1	4	0	1	0	0	4	5
Neguetabali	2	1	0	2	7	12	1	1	0	0	2	4	2	0	0	1	2	5
Marena	6	3	0	3	0	12	3	1	0	0	0	4	2	0	1	3	0	6
Ouassala	5	0	1		5	11	2	0	1	0	1	4	1	1	1	0	2	5
Madinacouta	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oualia	3	5	0		3	11	2	2	0	0	0	4	2	1	0	1	0	4
Mahina	1	6	0		0	7	1	2	0	0	0	3	0	1	0	0	1	2
Sélinkégnny	3	2	0	2	6	13	2	1	0	0	1	4	1	0	0	2	3	6
Sitakoto	5	2	0		4	11	2	1	0	0	1	4	3	0	0	0	2	5
Horokoto	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Badoumbé	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>60</b>	<b>177</b>	<b>28</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>59</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>74</b>

Légende :

A: Primaire

B: Secondaire

C : Supérieur

D : Alphabétisé

E : Non alphabétisé

66% des membres sont instruits (niveau primaire, secondaire, supérieur) ou sont alphabétisés contre 34% non alphabétisés.

Ce constat est valable pour le comité de gestion où 83% instruits ainsi que le comité de surveillance 62%.

○ Responsables d'ONG

MdM est la seule ONG au niveau de Bafoulabé où l'administration est gérée par une femme et sur un total de 7 personnes qu'elle emploie au niveau de sa base de Bafoulabe, 4 sont des femmes, soit un taux de représentation de 57%.

Nous sollicitons les autres ONG à prendre en compte l'égalité d'effectif homme et femmes dans leur recrutement.

## IX. PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS EN GENRE EN PARTENARIAT AVEC MEDICOS DEL MUNDO

Dans le cadre du genre au sein du district sanitaire de Bafoulabé, nous avons constaté qu'en plus de Médicos del Mundo, beaucoup d'autres partenaires/ONG financent des activités relatives à sa promotion comme (MEDIK, L'ONG FANDEEMA, PRSSD, ADECB-Mali, TONUS, ADG et l'ONG PROMODEFE).

Tableau 29: Constats des points forts et des points à améliorer par domaines

Secteurs	Points Faibles	Points Forts
<b>EDUCATION</b>	91,98% Taux de scolarisation chez les garçons contre 73,63% pour les filles	Au CAP, légère augmentation du taux de scolarisation des filles les trois dernières années au niveau des écoles publics, privées et communautaires.  (Avancée sûrement attribuable aux efforts du Gouvernement par rapport à l'amélioration des infrastructures scolaires, au recrutement d'enseignants, la désignation des points focaux pour la scolarisation des filles et la mise en œuvre de la politique nationale de la scolarisation des filles).
	Difficulté de maintien des filles à l'école dû à des obstacles (mariage précoce, les travaux domestiques, inaccessibilité géographique, pauvreté, et l'analphabétisme des parents).	Les infrastructures scolaires tiennent compte des toilettes séparées hommes et femmes
	Faible taux de scolarisation fille 45% contre 54% G au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycle du CAP avec des taux d'abandon élevé pour les fille/garçons (53% contre 47% pour les garçons) Même constat au niveau des écoles privées	Renforcement de capacité des enseignants du CAP sur le module violence basée sur le genre  Taux de redoublants élevés chez les garçons/filles 54% contre 46%  Tendances contraires des effectifs au niveau des écoles médersa où les filles

		dominant
		L'augmentation du taux de scolarisation et du niveau d'étude chez les filles réduit l'indice de fécondité et les mariages précoces
<b>SANTE</b>	violence basée sur le genre qui joue principalement sur les indicateurs scolaires à l'école (harcèlement) et à la maison (travaux domestiques, entretien des enfants, mariage précoce..). comportement désobligeant de certains enseignants vis-à-vis des filles soit pour le harcèlement soit pour des grossesses non désirées. A Bamafélé, il a été évoqué que « 8 grossesses sur 10 des écolières sont ceux des enseignants »	Présence d'ONG œuvrant dans la promotion du genre (infrastructure, équipement, renforcement de capacité du personnel, prise en charge du fonctionnement et des kits pour les femmes, appui ponctuel du système de référence évacuation, sensibilisation)  L'existence et le fonctionnement de la caisse de référence évacuation au sein du district sanitaire
	La prévalence de l'excision très élevée: (91%) 50% des femmes entrent en union avant 18 ans (ce taux a grimpé à 55% suite aux crises et conflits). Ce sont des violences basées sur le genre (VGB)	Renforcement du système de santé par les ONG pour améliorer le droit à la santé et pour permettre aux femmes d'accéder aux soins de qualité
	Faible prévalence contraceptive et dans plus de 80% des CSCOM l'accouchement se fait par un personnel non qualifié (violation des droits à la santé des femmes)	Les services techniques comme la santé et l'éducation tiennent compte beaucoup du genre dans leur planification  Engagement des responsables du district sanitaire dans la création et accompagnement de plusieurs Caisses villageoises de solidarité-santé et les comités de femmes utilisatrices des services de santé
<b>Droit et justice</b>	Faible représentation de la femme au sein de l'appareil judiciaire, de la gendarmerie et de la prison civile	Protection du Genre au sein de l'appareil judiciaire
	Absence de promotion du genre au niveau du service	Renforcement de capacité des régisseurs de prisons sur le Genre par

	de la justice	l'ONU femme
	Incapacité/Difficulté aux femmes d'interpeler leur mari à la justice en cas de problème conjugale	Implication de la société civile dans la gestion des affaires judiciaires
<b>Pouvoir économique de la femme « opportunité »</b>	Inégalité de répartition des ressources entre hommes et femmes	Capacité des femmes à relever le défi de réussir les activités communautaires
	Faible capacité des services techniques de l'État pour le suivi des activités relatives aux femmes	Les femmes sont regroupées en association
	71% des organisations coopératives de maraichage sont formées d'hommes contre 29% de femmes	L'existence de Caisses villageoises de solidarité dirigées par les femmes
	Impact des facteurs socioculturels, des coutumes et mœurs sur l'épanouissement des femmes	L'existence de comités de femmes utilisatrices des services de santé (CFU)
	68% des femmes sont inactives contre 32% des hommes	
<b>Emploi/revenu</b>	Travail des femmes pénible, invisible, sous-estimé, souvent non rémunéré et non couvert par la législation du travail en comparaison avec celui des hommes	Existence de groupement féminin travaillant dans les périmètres rizicoles  Existence de système de lutte contre la pauvreté (plateforme pour les groupements de femmes ; )
	Écart de 29% de salaire des hommes par rapport aux femmes pour le même travail	
	Faible recrutement des femmes à la fonction publique par rapport aux hommes. (26% contre 70%)	
<b>Pouvoir Publique (Gouvernance et Démocratie)</b>	Grand écart entre le nombre de femmes et hommes dans les postes nominatifs et électifs (1 seule femmes sous-préfet)	Présence d'ONG appuyant les femmes dans ce sens
	Personnel enseignant	

	hommes plus représenté que les femmes (83% contre 17%)	
	Faible représentation des femmes et jeunes dans les conseils communaux (22,31% et 12,31%). Une seule femme est présente au niveau des 32 conseillers du bureau communal <sup>1213</sup> des 8 communes soit 3%.	Elaboration des listes de candidature des conseillers communaux en tenant compte des 30% stipulé par le décret
	faible implication des femmes dans les principales décisions concernant les infrastructures et dans les prises de décision, au bénéfice de la communauté	
	Faible représentation des femmes au sein du bureau de syndicat des travailleurs (25%)	Présence des femmes dans des postes de responsabilité au sein du bureau de syndicat des travailleurs (Trésorier et trésorier adjoint)
	Faible représentation des femmes dans les conseils d'administrations et conseil de gestion des ASACO (20,74 et 5,56%) et dans les postes clés	
	Manque de synergie d'action et de coordination en matière de genre dans le district sanitaire	

Les principaux résultats que MDM a réalisé en matière de genre dans les domaines d'activité sous la responsabilité de l'équipe cadre du district sanitaire sont entre autres:

- Organisation des débats publics intitulés les femmes ont la parole « Kuma Bè musow bolo » en 2011. Ces débats ont amélioré la participation des femmes et des jeunes dans les organes de gestion des ASACO et aussi le

<sup>12</sup> Source service local de la planification de l'informatique et de la statistique, Bafoulabé

comportements de certains directeurs techniques de centres vis-à-vis des femmes qui sont les plus grandes utilisatrices des services de santé ;

- Appuis financiers ponctuels au système de référence évacuation des femmes en 2012 ;
- Octroi de fond de roulement aux groupements de femmes en 2012 ;
- Formation des groupements de femmes, des ATR et des ASACO, suivi de la dotation en kit aux groupements de femmes dans le cadre de leur autonomisation ;
- Formation des jeunes et organisation des réunions de concertation entre autorités locales et société civile pour une bonne gestion de la santé communautaire, en plus du renforcement du système de santé pour un meilleur accès aux femmes aux soins de santé et l'appui aux stratégies avancées pour secourir aux couches vulnérables dont les femmes et les enfants.

Les responsables socio-sanitaires interrogés estiment que parmi leurs obligations principales ils ont la responsabilité de promouvoir le genre. Comme le témoigne ce propos : « En tant que responsable de la santé du district, je suis chargé de mettre en œuvre les politiques, directives, législations et règlements dans le domaine de la santé et plus globalement dans le secteur santé, DS et PFEF.

Les textes en rapport avec le genre, la SR, la lutte contre certaines affections et certaines pratiques, la promotion du quota de 30% relève des obligations de l'administration de la santé » C'est pourquoi, dans les organes de gestion des ASACO, on nous demande de faire en sorte qu'il ait 30% de femmes et de jeunes.

## **X. LES PRINCIPAUX OBSTACLES ET OPPORTUNITES POUR LA PROMOTION DU GENRE A BAFOULABE ;**

Il n'y a pas de contraintes institutionnelles proprement parlées qui freinent la promotion du genre. Cependant les obstacles énoncés ou constatés dont :

### **a) Obstacles :**

- La méconnaissance et non application de la politique nationale Genre par certains services techniques de l'Etat ;
- L'insuffisance de coordination des interventions par rapport au genre ;
- L'absence de supervision de l'application de la politique nationale « genre » par le niveau national et régional ;
- L'insuffisance de capacité des services décentralisés de l'Etat pour la promotion du genre ;
- L'absence de sensibilisation focalisée vers les chefs de ménage sur les droits de l'homme et le droit à la santé ;
- L'insuffisance de données capitalisation ou provenant d'étude sur le genre ;
- La monotonie de révision des textes relatifs au genre ;
- Le poids des facteurs socioculturels, les traditions, coutumes et mœurs sur la promotion du genre ;
- La faible représentation des femmes dans les instances des organisations et des services techniques ;
- L'analphabétisme des femmes

- b) **Opportunités** : Quant aux opportunités, elles ont été traitées dans les points forts de du tableau N°29.

## XI. PERSPECTIVES/ENJEUX

Quelques orientations visant la satisfaction des besoins dans le cadre de l'accès aux soins et de l'exercice des droits sexuels et reproductifs, en vue de renforcer l'accès des jeunes à des services de qualité en matière de santé reproductive et droits sexuels, tenant compte du genre et de leur participation.

Les enjeux de genre qui ont besoin d'être intégrés ou renforcés à Bafoulabe cités par les enquêtés ont trait au renforcement de capacités des leaders, l'écoute des besoins de la jeunesse, la prise en compte des préoccupations des jeunes femmes et adolescents ; le renforcement du pouvoir économique par l'intermédiaire des projets, l'information, la sensibilisation des associations de femmes existantes (CFU, CVSS et CSPA), groupements sur la notion d'égalité des sexes et sur le genre.

Assurer la formation sur la politique nationale du genre, étendre la sensibilisation aux leaders religieux et aider à l'extension des expériences qui ont connue des bonnes pratiques à d'autres aires de santé.

Les outils d'apprentissage les plus efficaces en genre cités sont :

- Les ateliers
- La formation avec support multimédia interactif conçu localement
- Des projections vidéos sur la participation communautaire des femmes dans les organes de gestion des ASACO.

Il faudrait aussi assurer un suivi régulier de ces actions par les services de tutelle (Equipe cadre du District Sanitaire).

MdM doit d'avantage :

- Appuyer les OSC sur la question genre en termes de renforcement et d'accompagnement technique et financier.
- Travailler beaucoup plus avec les techniciens et les associations dans leurs domaines respectifs.

Il pourrait par exemple intégrer dans son staff un agent pour ce volet qui serait en étroite collaboration avec l'ensemble des services techniques, la CAFO, les associations et regroupement de femmes avec un plan d'action clair et des objectifs précis à atteindre.

## XII. Recommandations/Suggestions pour le plaidoyer afin de renforcer les bonnes pratiques

Les forces les plus importantes pour la promotion du genre à Bafoulabé sont :

### a) **Autorités administratives** :

- Créer un comité de pilotage du genre au niveau cercle ;
- Créer un cadre de concertation pour renforcer la synergie d'action dans le domaine du genre ;
- Améliorer l'intégration, l'articulation ou l'adaptation de nos us et coutumes avec la notion du genre ;
- Renforcer la promotion de la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes ;
- Renforcer les capacités des services techniques de l'Etat sur la promotion du genre à tous niveaux ;

- Impliquer d'avantage le Ministère de la promotion de la femme et la CAFO dans la problématique Genre ;
- Donner la parole aux femmes, les mettre devant les actions ;
- Nommer les femmes dans les postes électifs ;
- Superviser l'application de la politique nationale Genre au niveau local.

**b) Autorités techniques socio-sanitaires :**

- Assurer un mécanisme de documentation et de rapportage des activités du genre ;
- Assurer la promotion locale des bons exemples et des bonnes expériences et pratiques indispensables à l'épanouissement des femmes ;
- Impliquer davantage les femmes leaders auprès des projets pour plus de visibilité dès la phase de conception ;
- Impliquer les femmes dans l'élaboration des plans opérationnels et dans les réunions de concertation ;
- Inciter les ONG à prévoir plus d'activités relatives à la promotion du genre dans leurs interventions ;
- Insérer des lignes budgétaires pour l'appui aux groupements de femmes dans le suivi, l'évaluation et la planification des activités annuelles en vue de leur autonomisation.

**c) Société civile :**

- Participer aux réunions de concertation/coordination ;
- Recruter plus de femmes dans les conseils d'administration et comité de gestion des ASACO ;
- Prendre en compte dans les plans d'action des actions de renforcement des capacités des femmes ;
- Déléguer des postes de présidence ASACO aux femmes.

**d) ONG/Partenaires :**

- Dynamiser, créer et suivre les caisses villageoises de solidarité santé, les comités des femmes utilisatrices des services de santé et les différents groupements de femmes ;
- Recruter un point focal genre dans tous les projets axés sur la santé sexuelle et reproductive ;
- Appuyer le district sanitaire dans la mise en place d'une caisse villageoise de solidarité santé dans chaque village et d'un comité de femmes utilisatrices des services de santé dans chaque aire de santé ;
- Mettre sur place et appuyer des réunions semestrielles sur la coordination des actions genre.

### **XIII. CONCLUSION**

La présente étude a permis de jeter les jalons pour une intervention efficace en matière de genre dans le district sanitaire de Bafoulabé.

Pour ce faire il faudra nécessairement créer un cadre qui sera alimenté par l'ensemble des parties prenantes pour rapporter ce qui est fait en matière de genre. Mais aussi pour attirer l'attention sur la nécessité de tenir compte du genre dans toutes les interventions pour un développement harmonieux du cercle. En effet la proportion des femmes est de 51% dans le district sanitaire de Bafoulabé à l'instar du Mali.

En dépit de cette forte proportion de femme et en raison des différences entre les sexes et dans les responsabilités des hommes et des femmes, tous les deux jouent un rôle dans le domaine économique et social. Mais la contribution des femmes a tendance à être moins officielle, donc moins reconnue.

Il s'avère indispensable de développer et mettre en œuvre des mesures concrètes pour renforcer le pouvoir des femmes et des jeunes en adoptant la transversalité du genre dans les programmes et dans toutes les activités générales pour lever de manière concrète les obstacles qui empêchent la pleine participation, l'accès et le contrôle des ressources par les femmes et les jeunes.

Dans l'objectif de réaliser l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, le renforcement du pouvoir des catégories marginalisées constitue une stratégie d'une pertinence indiscutable.

Les relations inégalitaires entre les hommes et femmes étant socialement construites, elles peuvent être modifiées, si un rééquilibrage intervient grâce au renforcement du pouvoir des femmes. Ce rééquilibrage sera effectué par les hommes et les femmes qui sont considérés comme des agents actifs.

Il est également possible de renforcer le pouvoir des femmes ou des jeunes femmes à travers leurs organisations. Pour cela elles devraient être impliquées dans la réflexion, l'expression des préoccupations, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et projets de développement les concernant directement ou non. Le meilleur moyen pour gagner le pari de la « Transversalité du genre » est que les femmes s'assurent qu'elles sont bénéficiaires du projet qu'elles ont réfléchi et l'évalue à temps réel.

#### XIV. BIBLIOGRAPHIE

1. Alphabétisation et autonomisation des femmes – Histoires réussies et inspirantes, UNESCO
2. Analyse de la vulnérabilité et de la pauvreté, bureau regional de l'UNICEF, 2014
3. Annuaire des statistiques de l'enseignement fondamental CAP Bafoulabé (2015-2016)
4. Autonomisation de la femme commune V Bamako
5. Base des données de la santé, développement sanitaire du Mali (DESAM) 2014, 2015, 2016, Bafoulabé
6. Base des données des ASACO, Bafoulabé
7. Bilan de l'emploi sur le secteur moderne, 1995
8. Bilan de l'emploi : étude sur le secteur informel, 1996
9. Conditions de la femme au Mali vingt ans après la Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, Rapport Beijing +20, RM/ MPFEF (juin 2014).
10. Enquête Démographique et de Santé (EDSM V) - 2012-2013 » Cellule de Planification et de Statistiques (CPS/SSDSPF) / Institut National de la Statistique (INSTAT) - Centre d'Études et d'Information Statistiques (INFO-STAT). République du Mali, (mai 2014). Bamako.
11. Enquête permanente auprès des ménages, 2007
12. Enquête sur les besoins de formation de l'artisanat, 1998, observatoire de l'emploi et de la formation
13. Etude sur la situation de la femme au Mali, Docteur Bréhima BERIDOGO, Anthropologue /Sociologue ; Assa Gakou Doumbia – Statisticienne ; Fanta Camara Gakou Spécialiste en développement institutionnel ; Fatimata Dembélé Djourté – Juriste, MPFEF / DNP/ RECOFEM, (sept 2007).
14. Evolution en 2015 des Indicateurs socioéconomiques – Le Mali en chiffres, UNDP (sans date).
15. Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) – Rapport du Mali » Avec la contribution de la Commission Economique pour l'Africaine (CEA), à travers le Centre africain pour le genre et le développement social (CAGDS), RM /MPFEF (sept 2012).

16. Institutions de Microfinance au Mali –évaluation rétrospective ». AFD, Série évaluation et capitalisation n°14, F. Georze, (juillet 2008).
17. L'initiative de Bamako 15 ans après - Un agenda inachevé, V. Ridde, (Octobre 2004).
18. La politique nationale genre du Mali, MPFEF
19. La problématique de la santé et de la pauvreté au Mali, région Afrique, banque mondiale, 2004
20. Pauvreté des enfants et inégalités au Mali, DNSI, 2008
21. Plan décennal de développement sanitaire et social (PDDSS) 2014-2023, secrétariat permanent du PRODESS.
22. Présentation sur l'égalité des sexes ambassade du Canada en 2017.
23. Profil pauvreté du Mali
24. Programme emploi jeunes, mars 2003, présidence de la république
25. Programme national d'action pour l'emploi en vue de réduire la pauvreté, aout 2000, ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
26. Rapport Beijing +20 - Conditions de la femme au Mali vingt ans après la Conférence mondiale sur les femmes Et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ». Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995) et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2000) - Dans le contexte du vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes - Et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en 2015. RM/ MPFEF (juin 2014).
27. Rapport d'analyse situationnelle annuelle du marché du travail, 2007, ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
28. Rapport d'évaluation du groupe thématique « travail décent » du CSLP, 2004
29. Rapport sur la situation de femme en 2009, CNDIFE
30. Rapport sur le développement humain 2015 - Le travail au service du développement humain, PNUD
31. Recensement General de la Population et de l'habitat du Mali (4ème RGPH-2009) RM/MEF/ INSTAT (décembre 2012).
32. Suivi et évaluation des plans d'emploi des projets agréés au code des investissements du Mali de janvier 2002 à mai 2005, mai 2006

33. Synthèse des débats, Conférence - idées pour le développement -  
L'autonomisation économique des femmes : quels impacts sur les inégalités femmes-hommes ? AFD, (mars 2014).